

Sainte-Thérèse, le 11 novembre 2020

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents en lien avec la propriété située au 6310, boulevard  
des Mille-Îles, Laval (lot 1 786 021)

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 26 octobre dernier, concernant l'objet  
précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

**6310, boul. des Mille Îles (dossier 7610-13-01-01373)**

1. Rapport d'inspection du 1 mai 2007, 6 pages
2. Avis d'infraction du 31 mai 2007, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 13 août 2007, 3 pages
4. Rapport d'inspection du 15 avril 2009, 5 pages
5. Rapport d'inspection du 30 avril 2009, 2 pages
6. Avis d'infraction du 21 avril 2009, 2 pages
7. Rapport d'inspection du 18 février 2010, 3 pages
8. Avis d'infraction du 22 février 2010, 2 pages
9. Rapport d'inspection du 5 juillet 2012, 5 pages
10. Plainte du 24 septembre 2013, 1 page
11. Rapport d'inspection du 26 septembre 2013, 6 pages
12. Rapport d'inspection du 8 septembre 2014, 3 pages

**6310, boul. des Mille Îles (dossier 7430-13-01-01370)**

1. Rapport d'inspection du 8 juillet 2011, 10 pages
2. Avis d'infraction du 13 juillet 2011, 2 pages
3. Rapport d'inspection du 20 juillet 2011, 3 pages
4. Rapport d'inspection du 15 août 2011, 6 pages
5. Rapport d'inspection du 17 novembre 2011, 6 pages

**6310, boul. des Milles Îles (dossier 7430-13-01-01451)**

1. Note au dossier-plainte du 19 mars 2014, 1 page
2. Rapport d'inspection du 9 mai 2014, 8 pages
3. Avis de non-conformité du 17 juillet 2014, 2 pages
4. Rapport d'inspection du 9 septembre 2014, 4 pages

Vous noterez que des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (85)

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2011-07-08	Heure d'arrivée : 13 h 50	Heure de départ : 14 h 50
Inspecteur : Yannick Jean	Accompagné de :	

N° intervention : 300671133	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00	N° du rapport d'inspection : 400837523
N° demande : 200311887	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant le remblai d'un milieu humide sur le lot 3 857 469.	

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : Gaston Contant inc.	
Nom usuel du lieu : Milieu humide 547	
N° du lieu : X2130195	Type de lieu : milieu hydrique
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 6310, boul. des Mille-îles Laval (Québec) H7B 1E5	
Coordonnées géographiques du lieu : 45,6820387227; -73,6332856044	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	Propriétaire	6310, boul. des Mille-îles, Laval, Qc, H7B 1E5	Y2066591

**Conditions météo**

Ensoleillé

**Personnes rencontrées**

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/Identification faite auprès de :			

**Plainte**

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 45	Nombre de photos annexées au rapport : 08
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type cannon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\jeaya02\7430-13-01-0137000\2011-07-08	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf les photos 01, 02 et 03.	

**Autres pièces annexées au rapport**

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis		Annexe : Points GPS
<input checked="" type="checkbox"/> Plan		Points de prise des photos
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		6310 boul. des Mille-îles
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-07-08

No de gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00

Annexe

Photos

Photo no :  
01

Fichier :

IMG\_4021

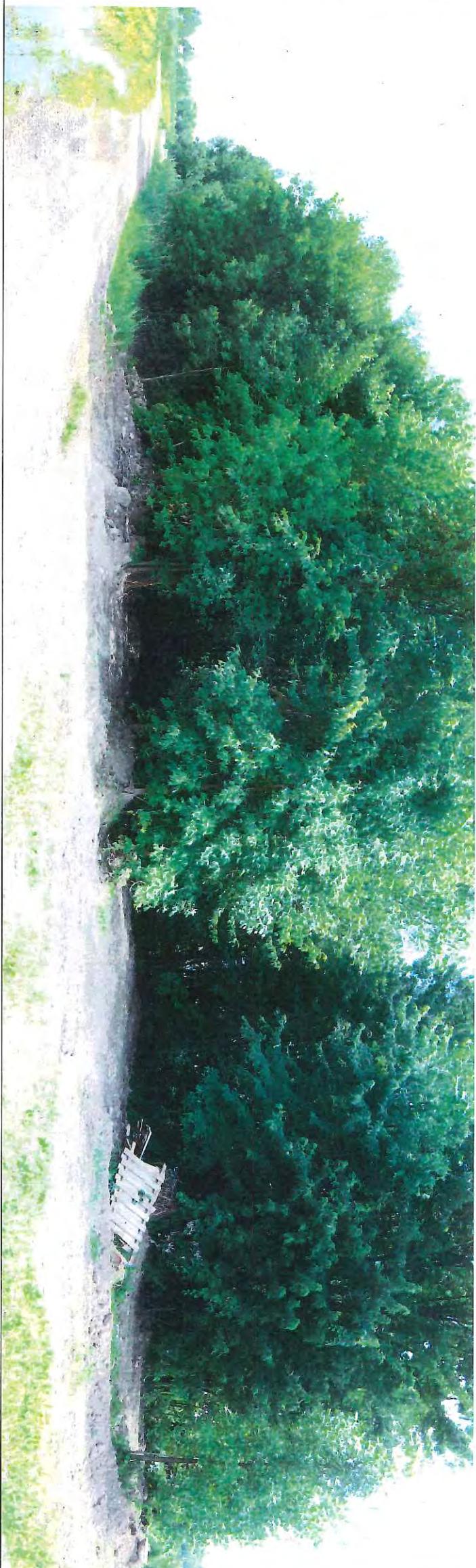
IMG\_4022

IMG\_4023

IMG\_4024

Description

:  
Remblais  
Ouest et  
nord.



Prairie humide

Photo no : 02

Fichier : IMG\_4059 ;  
IMG\_4060 ; IMG\_4061 ; IMG\_4062

Description :  
Vue d'ensemble sur les remblais ouest  
et sud.  
On aperçoit la prairie humide.



Photo no : 03

Fichier : IMG\_4039 ; IMG\_4040 ;  
IMG\_4041 ; IMG\_4042 ; IMG\_4043

Description :  
Remblais au sud du marécage  
arborescent et dans la prairie humide.



**Annexe – Photos  
(suite)**

Photo no : 04

Fichier :IMG\_4033

Description :  
Le sol était très humide dans le marécage. Au moment de mon inspection, il y avait des accumulations d'eau par endroit.



Photo no : 05

Fichier : IMG\_4055

Description :  
Les traces de machinerie sont relativement récentes.  
Photo prise sur le remblai au nord du marécage.



Photo no : 06

Fichier : IMG\_4036

Description :  
À un endroit, des briques sont présentes dans le remblai.  
Photo prise sur le remblai à l'ouest du marécage.



Photo no : 07

Fichier : IMG\_4050

Description :  
Quenouilles et phragmites étaient  
présents dans la zone de prairie  
humide.



Photo no : 08

Fichier : IMG\_4052

Description :  
Étendue d'eau enclavée dans le  
marécage arborescent. Il semble qu'un  
talus sépare cette étendue d'eau du  
marécage.



Points de prise des photos

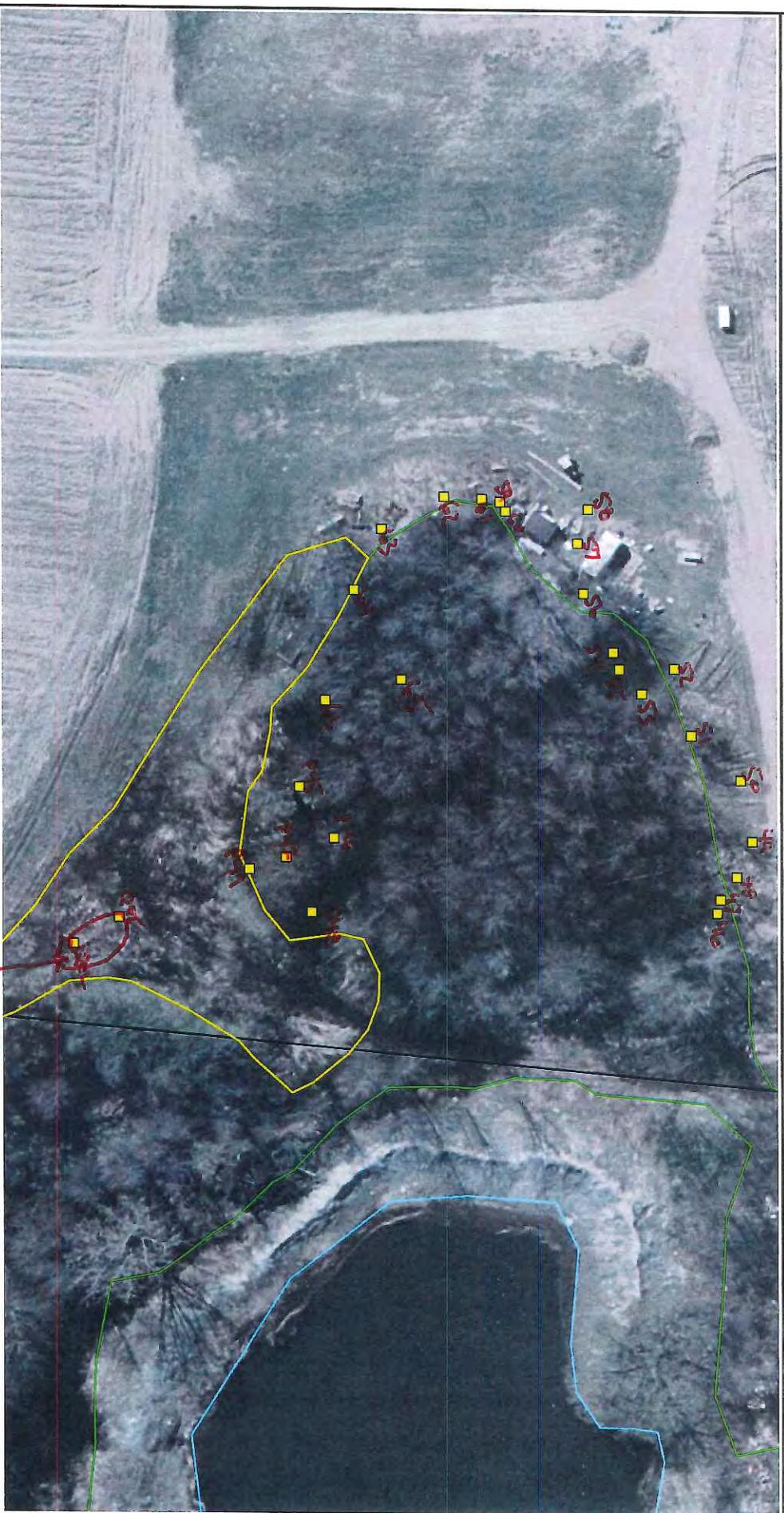


## **Annexe : Points GPS**

Sur les deux pages suivantes figurent les points GPS que j'ai pris lors de mon inspection du 2011-07-08. Tous les points, exceptés deux ont été pris à la limite des remblais dans le but de démontrer leur empiètement dans le milieu humide. Deux points (Identifiés Q1 et Q2 sur la page suivante) Ont été pris pour situer la présence d'une talle de quenouilles dans la prairie humide.

## Remblai dans marécage arborescent

Lot 3 857 469



Échelle approximative : 1 / 887

10 m

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2011

Développement durable,  
Environnement  
et Forêts  
**Québec**  
Bureau de Laval (C)

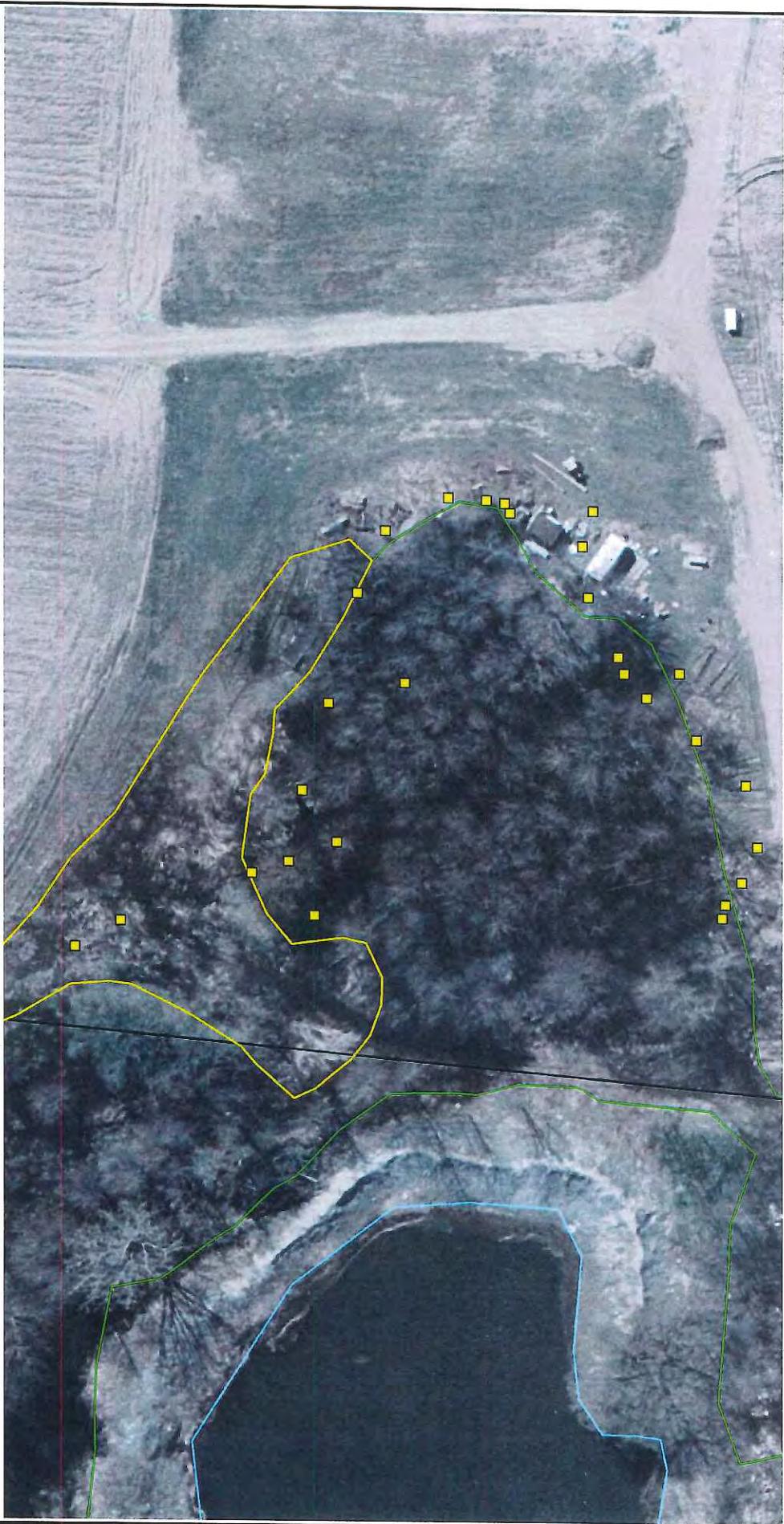
Préparé par :  
Yannick Jean  
2011-07-08

- MH dét. Basses-terres du St-Laurent
- Eau peu profonde
- Marais
- Marécage
- Prairie humide
- Tourbière minerotrophe (fen)
- Tourbière ombrotrophe (bog)
- Tourbière boisée
- Potentiel
- Lots cadastre Qc**
- Lot
- No de lot cadastre Qc
- A Numéro de lot
- Orthos actuelles 8K CMM (avril 2007)**
- Réseau routier
- Réseau routier
- 2011-07-08unproject.shp**
- 2011-07-08unproject.shp



## Remblai dans marécage arborescent

Lot 3 857 469



Échelle approximative : 1 / 887

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2011

10 m

Planification durable,  
Environnement  
et Forêts

**Québec**

Bureau de Laval (C)

MH dét. Basses-terres du  
St-Laurent

Eau peu profonde

Marais

Marécage

Prairie humide

Tourbière minérotrophe  
(fen)

Tourbière ombrotrophe  
(bog)

Tourbière boisée

Potential

Lots cadastre Qc

Lot

No de lot cadastre Qc

A. Numéro de lot

Orthos actuelles 8K CMM  
(avril 2007)

Réseau routier

Réseau routier

2011-07-  
08unproject.shp

2011-07-08unproject.shp



Préparé par :  
Yannick Jean  
2011-07-08

### 6310 Boul. Des Mille-îles



- MHI dét. Basses-terres du St-Laurent
- Eau peu profonde
- Marais
- Marécage
- Prairie humide
- Tourbière minérotrophe (fen)
- Tourbière ombrotrophe (bog)
- Tourbière boisée
- Potentiel
- Orthos actuelles 8K CMM (avril 2007)
- Réseau routier

Échelle approximative :



Sources) des données :

© Gouvernement du Québec, 2011

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs  
**Québec**  
Bureau de Laval (C)

Préparé par :  
Yannick Jean  
2011-07-08

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Envoi par messagerie

Laval, le 13 juillet 2011

## AVIS D'INFRACTION

Gaston Contant INC.  
6310 Boul. Des Mille-îles,  
Laval, Qc, H7B 1E5

N/Réf. : 7430-13-01-01370-00  
N/Document : 400837403

**Objet : Remblayage d'un marécage arborescent et d'une prairie humide sur  
le lot 3 857 469**

---

Madame, Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 08 juillet 2011 par Yannick Jean un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Avoir effectué des travaux de remblai dans la périphérie du marécage arborescent et dans la prairie humide situés sur le lot 3 857 469 sans avoir obtenu préalablement un certificat d'autorisation.
  - Loi sur la qualité de l'environnement L.R.Q., c. Q-2
    - article 22

Nous vous demandons donc de cesser *immédiatement* toute activité touchant au marécage arborescent ou à la prairie humide sur le lot visé en rubrique. Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 25 juillet 2011, un plan des correctifs visant le retrait du remblai en milieu humide de manière à retrouver la topographie d'origine et incluant la revégétalisation des portions détériorées de celui-ci si requis.

*Bureau de Laval*

850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone: 450-661-2008  
Télécopieur: 450-661-2217

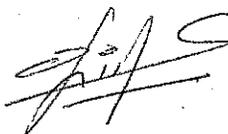
## AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. :7430-13-01-01370-00

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Yannick Jean au 450 661-2008, poste 311



Sofia Amel Kaddour  
Coordonnatrice par intérim

SAK/yj

**RAPPORT D'INSPECTION**  
Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides  
Région : Laval

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2011-07-20	Heure d'arrivée : 09 h 50	Heure de départ : 10 h 20
Inspecteur : Yannick Jean	Accompagné de :	
N° intervention : 300676973	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00	N° du rapport d'inspection : 400840142	
N° demande : 200311887	Type de demande : Plainte à car. environnemental	
But de l'inspection : Établir l'existence et l'emplacement des remblais auprès du propriétaire.		

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : Gaston Contant inc.	
Nom usuel du lieu : Milieu humide 547	
N° du lieu : X2130195	Type de lieu : milieu hydrique
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 6310, boul. des Milles-îles Laval (Québec) H7B 1E5	
Coordonnées géographiques du lieu : 45,682038722700;-73,633285604400	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Contant inc.	Propriétaire	6310 boul. des Mille-îles, Laval, Qc, H7B 1 <sup>er</sup> 5	Y2066591

**Conditions météo**

Ensoleillé
------------

**Personnes rencontrées**

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Entreprise Contant inc.	(450) 666-6368

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Michel Nadon			

**Plainte**

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 0	Nombre de photos annexées au rapport : 0
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par _____ avec un appareil photo de type _____. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : _____	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf _____	

**Autres pièces annexées au rapport**

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis		Croquis 1
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-07-20

No de gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Le 08 juillet, j'ai effectué une inspection suite à une plainte concernant des remblais dans le milieu humide 547. J'ai constaté la présence de remblais à différents endroits en périphérie du marécage arborescent et dans la prairie humide. Un avis d'infraction a été signifié à Contant inc., le propriétaire. Un représentant de l'entreprise m'a contacté le 13 juillet disant ne pas comprendre l'avis d'infraction. Selon lui, il n'y a pas de remblais. Je l'ai donc invité à me rencontrer sur place afin que nous constatons ensemble la situation.

## 3. Description de l'inspection

Je me stationne devant le 6310 boulevard des Mille-îles. J'entre à l'intérieur du commerce de motoneige et de VTT Contant inc. J'y rencontre . Il m'emmène sur le terrain en litige. Je lui montre les différents remblais présents. Nous commençons par le côté nord du marécage arborescent puis nous nous dirigeons vers l'ouest et le sud. Il affirme que cela fait longtemps que les remblais sont présents. Je lui dit que normalement sur de vieux remblais, la végétation s'implante, alors qu'ici la végétation commence tout juste à pousser, ce qui indique généralement un remblai plus récent.

Il affirme que le remblai contenant de la brique (Situé à l'ouest du marécage) provient de l'ancien propriétaire. Il dit ne pas avoir ce type de matériaux et ne pas avoir excavé dernièrement. Nous poursuivons notre marche et parcourons une partie de la portion sud du marécage arborescent. Je lui montre les tas de pierres. Nous convenons que leur dépôt à cet endroit semble daté d'un certain temps. Pour avoir accès à l'emplacement où sont les pierres, il faut passer par un épais couvert de végétation herbacée. Il m'informe que les pierres proviennent des champs en cultures près du milieu humide.

Sans reconnaître qu'il est responsable du remblayage, il accepte de procéder à l'enlèvement de certains remblais. Nous revenons sur nos pas et convenons de deux remblais qui doivent être enlevés, soit : le remblai au sud du marécage arborescent qui se trouve juste à l'ouest des tas de pierres et le remblai où se trouve de la brique. Les remblais devront être enlevés pour dégager toute la végétation arborescente touchée. Il ne faudra pas circuler avec de la machinerie dans le milieu humide et il devra me prévenir avant de débiter les travaux.

Le représentant de l'entreprise m'informe qu'un gros tuyau d'aqueduc 24 pouces passe sous le milieu humide et que la ville a déjà dû venir le réparer car il fuyait, inondant ainsi toute la baissière dans laquelle est située le milieu humide. Il m'informe également que l'étendu d'eau servait jadis d'étang d'irrigation mais que ce n'est plus le cas depuis des années. Nous quittons les lieux.

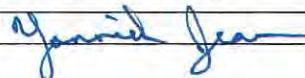
## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

## 5. Conclusion

Des remblais sont présents dans le milieu humide 547.  
Le propriétaire s'engage à enlever les remblais qui semblent récents.

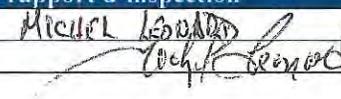
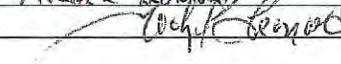
## 6. Recommandations

Faire une inspection pendant ou après les travaux d'enlèvement des remblais.

Signature : 

Date de rédaction : 2011-07-20

## 7. Vérification du rapport d'inspection

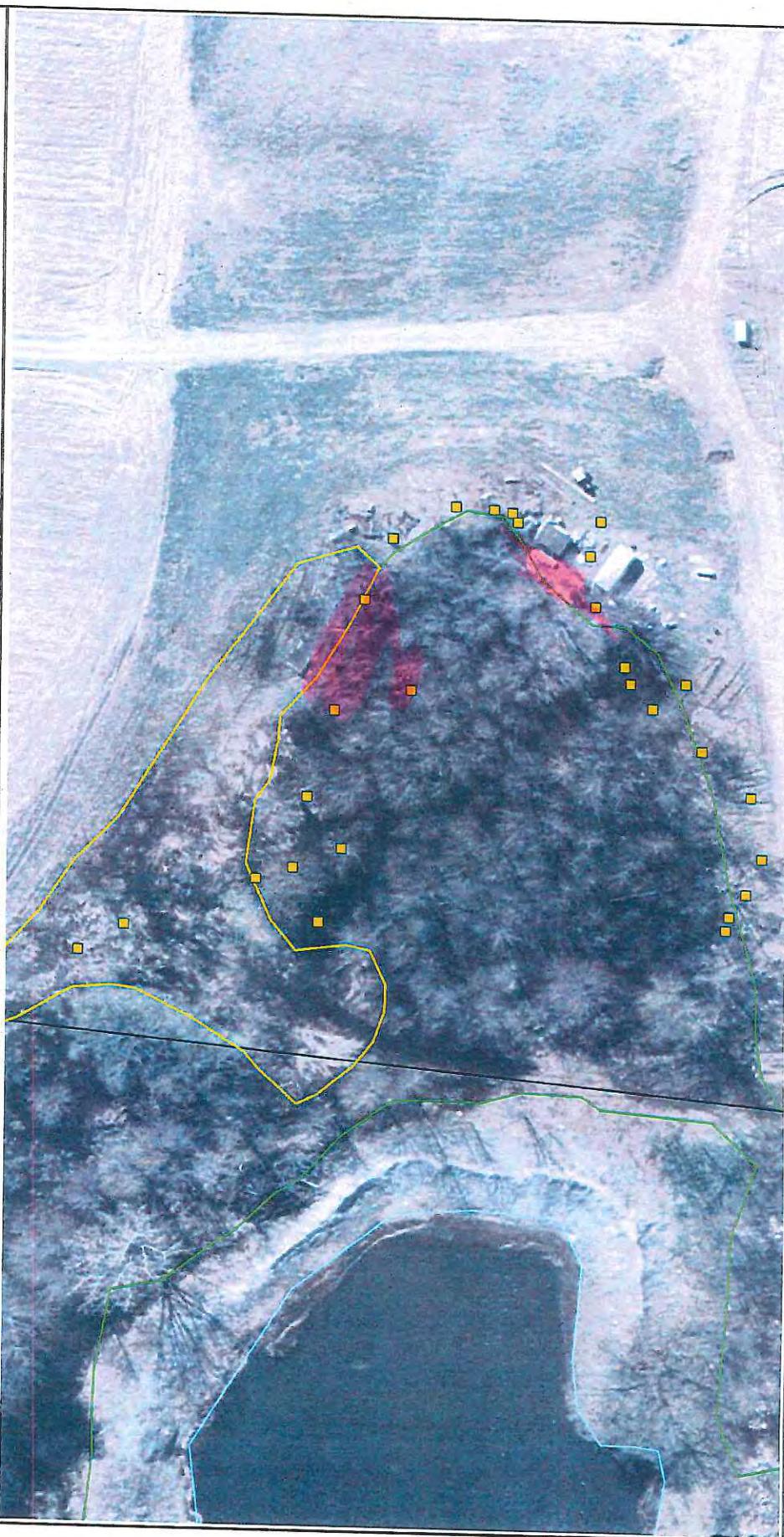
Approuvé par :  Fonction : COORDONNATEUR  
Signature :  Date : 23 août 2011

Commentaires :

*CR00015 I*

### Remblai dans marécage arborescent

Lot 3 857 469



Echelle approximative : 1 / 887

Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2011



10 m

MH dé. Basses-terres du St-Laurent

Eau peu profonde

Marais

Marécage

Prairie humide

Tourbière minérotrophe (ten)

Tourbière ombrotrophe (bog)

Tourbière boisée

Potentiel

Lots cadastre Qc

Lot

No de lot cadastre Qc

A Numéro de lot

Orthos actuelles 8K CMM (avril 2007)

Réseau routier

Réseau routier

2011-07-08unproject.shp

2011-07-08unproject.shp



Préparé par :  
Yannick Jean  
2011-07-08

*= remblais à retirer*

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, Laval, Lanaudière et Laurentides  
Région : Laval

## 1. Identification

Date de l'inspection : 2011-08-15      Heure d'arrivée : 13 h 30      Heure de départ : 14 h 40  
Inspecteur : Yannick Jean      Accompagné de :

N° intervention : 300683266      Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00      N° du rapport d'inspection : 400848572  
N° demande : 200311887      Type de demande : Plainte à car. environnemental  
But de l'inspection : Vérifier que les remblais ont été retirés comme convenu.

Lieu inspecté  
Nom du lieu : Gaston Contant inc.  
Nom usuel du lieu : Milieu humide 547  
N° du lieu : X2130195      Type de lieu : milieu hydrique  
Localisation du lieu inspecté : Adresse du lieu : 6310, boul. des Milles-îles  
Laval (Québec) H7B 1E5  
Coordonnées géographiques du lieu : 45,682038722700;-73,633285604400

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	Propriétaire		Y2066591

Conditions météo  
Nuageux

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
53-54	Superviseur des travaux correctifs	
	Représentant de l'entreprise	(450) 666-6368

Mode d'identification

But expliqué :  oui       non       s. o.  
Mode d'identification :  verbale       preuve de statut  
But expliqué à/Identification faite auprès de : Vincent Contant et Michel Nadon

Plainte

Plaignant rencontré :  oui       non       s. o.

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 21      Nombre de photos annexées au rapport : 06

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Cannon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\jeaya02\7430-13-01-0137000\2011-08-15

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf

Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan		Points de prise des photos 2011-08-15
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Date de l'inspection : 2011-08-15	No de gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00
-----------------------------------	--

Échantillons		Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/>	eau				
<input type="checkbox"/>	air				
<input type="checkbox"/>	sol				
<input type="checkbox"/>	matières résiduelles				
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses				
<input type="checkbox"/>	matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/>	flore				
<input type="checkbox"/>	faune				
<input type="checkbox"/>	pesticides				
<input type="checkbox"/>	autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.	

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Suite à une plainte, je me rends au milieu humide 547 le 08 juillet 2011. Ce milieu humide est au milieu de terres agricoles se trouvant derrière les 6310-6340 boul. des Mille-Îles. Je constatais alors la présence de remblais en périphérie du milieu humide. Le 20 juillet 2011 je retournais sur le site en compagnie du propriétaire. Nous nous sommes entendus sur les remblais qui devaient être retirés. Il a été convenu que ce travail serait fait après la période des vacances. L'entreprise m'a contacté pour me dire que les travaux avaient été effectués le 15 août au matin. Je suis donc allé sur les lieux pour constater ce qu'il en était.

## 3. Description de l'inspection

Je me présente au 6310 boul. des Mille-Îles (commerce Contant inc.) et je rencontre un représentant de l'entreprise ainsi que celui qui supervisera les travaux qui restent à faire. Je me rends au milieu humide en compagnie du superviseur des travaux. En sa présence, je constate que des remblais ont été retirés mais pas tous. Nous avons convenu de retirer les remblais de deux zones en particulier et les remblais ont été retirés dans une seule de ces deux zones et pas de manière tout à fait suffisante. Le superviseur m'offre donc de faire venir la pelle mécanique immédiatement pour remédier à la situation. Ce à quoi j'accède avec enthousiasme.

Une pelle mécanique Volvo EC 290 munie d'un godet à fossé se présente sur le site. Je commence par faire retirer une section de remblais situés au nord du marécage arborescent. J'avais omis d'exiger clairement le retrait des remblais dans cette section du marécage arborescent lors ma dernière visite, j'en profite donc pour corriger cette situation.

Ensuite nous nous dirigeons vers les remblais qui empiètent dans le marécage arborescent du côté ouest. La majeure partie de ces remblais a été enlevée avant mon arrivée. La pelle mécanique vient gratter quelques centimètres de plus afin de voir apparaître la terre noire qui constitue le sol du marécage. La terre retirée demeure entassée à proximité du marécage arborescent. Il reste un peu de remblai près d'un arbre car je juge préférable de ne pas le retirer afin de ne pas endommager l'arbre.

Puis, la pelle va retirer les remblais au sud du marécage arborescent et dans la prairie humide. Nous constatons la présence de déchets qui ne semblent pas avoir été mis là récemment. Ils sont retirés avec la pelle.

Au sud du marécage, à l'est du remblai qui a été retiré se trouve un tas de pierre. Il a été convenu de ne pas le retirer. Ces pierres sont là depuis longtemps et ont été accumulées au fil des années lors du dérochement des champs.

Je retourne au 6310 boul. des Mille-Îles en compagnie de celui qui a supervisé les travaux. En sa compagnie je me rends au bureau du représentant de l'entreprise. Il me demande si tout est correct. Je lui dis que le retrait des remblais est conforme à notre entente. Je lui suggère de nous faire parvenir une copie de la lettre qu'il a envoyée aux anciens propriétaires pour qu'ils retirent leurs biens et déchets d'à proximité du milieu humide. Je leur demande également d'installer deux ou trois pancartes indiquant qu'il est interdit de déposer des matériaux dans le milieu humide. Le représentant de l'entreprise affirme qu'il m'enverra une copie de la lettre dès que possible et qu'il a l'intention d'installer des pancartes pour décourager les gens de venir vider leur chargement dans le marécage.

Je quitte les lieux.

## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

## 5. Conclusion

Les remblais ont été retirés tel que convenu.

## 6. Recommandations

Fermer la présente intervention.

Signature :  Date de rédaction : 2011-08-16

Date de l'inspection : 2011-08-15

No de gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

MICHEL LEONARD  
*Michel Leonard*

Fonction :

COORDONNATEUR

Signature :

Date :

7<sup>o</sup> Septembre 2011

Commentaires :

OK

**Annexe - Photos**

Photo no : 01

Fichier : IMG\_4320

Description :  
Tas de remblais qui ont été retirés avant mon arrivée sur le côté ouest du marécage arborescent.



Photo no : 02

Fichier : IMG\_4316

Description :  
Remblais ouest à mon arrivée. Il a été retiré en grande partie mais pas complètement.



Photo no : 03

Fichier : IMG\_4321

Description :  
Remblais ouest alors que l'enlèvement supplémentaire de remblai est presque terminé. Le remblai a été retiré jusqu'à ce que la pelle gratte de la terre noire. Le sol du marécage est extrêmement riche en matière organique alors que le remblai était constitué d'un sol minéral.



Photo no : 04	
Fichier : IMG_4328	
Description : Remblai sud avant d'être retiré.	

Photo no : 05	
Fichier : IMG_4331	
Description : Remblais sud après avoir été retiré. Le travail est presque terminé.	

Photo no : 06	
Fichier : IMG_4329	
Description : Déchets provenant du remblai sud. Ils ne semblent pas récents,	

Points de prise des photos - 2011-08-15



## RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Laval

### 1 Identification

Date de l'inspection : 2011-11-17	Heure d'arrivée : 11 h 15	Heure de départ : 11 h 50
Inspecteur : Yannick Jean	Accompagné de :	
N° intervention : 300722814	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01370-00	N° du rapport d'inspection : 401331265	
N° demande : 200333838	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
But de l'inspection : H-PL / Laval / Gaston Contant inc. / Vérifier le bien-fondé de la plainte concernant des remblais dans le milieu humide 547.		

#### Lieu inspecté

Nom du lieu : Gaston Contant inc.	
Nom usuel du lieu : Milieu humide 547	
N° du lieu : X2130195	Type de lieu : milieu hydrique
Localisation du lieu inspecté : 6310, boulevard des Mille-Îles Laval (Québec) H7B 1E5	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,682038722700;-73,633285604400	

#### Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	Propriétaire		Y2066591

#### Conditions météo

--

#### Personnes rencontrées

SO

#### Plainte

SO

#### Plaignant rencontré :

oui

non

#### Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 25

Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Yannick Jean avec un appareil photo de type Canon PowerShot A550. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\jeaya02\7430-13-01-0137000\2011-11-17

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

#### Grilles d'inspection annexées

SO

#### Autres pièces annexées au rapport

SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Croquis	1	Inspection du 2011-11-17 - Points de prise des photos
<input type="checkbox"/> Plan		
<input type="checkbox"/> Carte		
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	2	Planche contact des photos prises lors de l'inspection

#### Échantillons

SO

### 2 Mise en contexte

SO

Le 11 novembre 2011, nous recevons une nouvelle plainte à l'effet qu'il y aurait des remblais dans le milieu humide (MH) 547, un marécage. Des remblais avaient été constatés au niveau du MH 547 lors d'une inspection effectuée le 8 juillet 2011 suite à une plainte. Le retrait de ces remblais a été complété le 15 août 2011 alors que j'étais présent sur les lieux. La présente inspection vise à déterminer si de nouveaux remblais ont eu lieu depuis le 15 août 2011 afin de vérifier le bien-fondé de la nouvelle plainte.

### 3 Description de l'inspection

J'arrive du côté nord du marécage. Le côté nord est tel que je l'ai laissé à la fin de ma dernière inspection, il n'y a pas de nouveaux remblais (photos 1). Je commence à faire le tour du marécage en me dirigeant vers l'ouest. Je ne note pas de

N° du rapport d'inspection : 401331265

### 3 Description de l'inspection

nouveaux remblais du côté nord-ouest (photo 2) ou ouest (photo 4). Il y a toutefois, un cabanon et des matériaux entreposés à la limite du marécage (photo 3). Je continue donc le tour du marécage en me dirigeant vers le sud puis vers l'est de manière à longer la limite sud du marécage. Il n'y a pas de nouveaux remblais du côté sud du marécage non plus (photos 5 et 6).

Je complète le tour du marécage et je quitte le site.

### 4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

### 5 Conclusion

Il n'y a pas eu de nouveaux remblais dans le marécage (MH 547) depuis ma dernière inspection le 15 août 2011.

### Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés



SO

### 6 Recommandations

**Ainsi, je recommande de fermer la présente intervention.**

Rédigé par : Yannick Jean

Signature : *Yannick Jean*

Date de signature : 2016-02-23

### 7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : chef d'équipe

Signature : *Adelotte*

Date : 2016.02.25

Commentaires : Je suis en accord avec la recommandation formulée.

### 8 Photos

Photo no : 1

Fichier : IMG\_5038

Description :  
Vue en direction sud-ouest. Photo prise au nord du marécage.



Photo no : 2

Fichier : IMG\_5039

Description :  
Vue en direction sud-est sur la portion nord-ouest du marécage.



Photo no : 3

Fichier : IMG\_5041

Description :  
Un cabanon et des matériaux sont  
entreposés à la limite ouest du  
marécage.  
Vue en direction nord.



Photo no : 4

Fichier : IMG\_5043

Description :  
Vue en direction nord-est sur la portion  
ouest du marécage.



Photo no : 5

Fichier : IMG\_5045

Description :  
Vue en direction est nord-est. Il n'y a  
pas de nouveaux remblais. Le tas de  
pierres était présent lors de mes  
précédentes inspections et aurait été  
accumulé au fil des années avec des  
pierres retirées des champs.



**Photo no : 6**

**Fichier : IMG\_5059**

**Description :**  
**Vue en direction ouest sur la limite sud**  
**du marécage.**

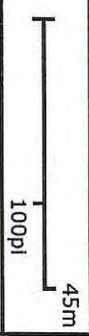


## Inspection du 2011-11-17

Points de prise des photos



Échelle : 1 / 1 178



Sourcel(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2016

Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques

**Québec**

Préparé par:  
Yannick Jean  
Bureau de Laval (C)  
2016-02-23

▲ Milieux humides détaillés  
MDDEFP-CIC

- Non classée
  - Eau peu profonde
  - Marais
  - Milieu humide potentiel
  - Marécage
  - Prairie humide
  - Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
  - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
  - Tourbière boisée
  - Tourbière boisée
- ▲ Orthos Lac St-Jean 2012
  - ▲ Orthos Lac St-Jean berges 2012
  - ▲ Orthos Papineau 2012
  - ▲ Orthos Schrefferville 2012
  - ▲ Orthos CMM 2011
  - ▲ Orthos Pontiac 2011
  - ▲ Orthos MTM10 VN 2010
  - ▲ Orthos MTM09 VN 2010
  - ▲ Orthos MTM07 VN 2010
  - ▲ Orthos MTM07 Lavis 2013
  - ▲ Orthos MTM08 Estrie 2013
  - ▲ Orthos MTM07 Estrie 2013
  - ▲ Orthos MTM07 Chaudiere 2013
  - ▲ Orthos MTM07 Sherbrooke 2013
  - ▲ Orthos MTM07 Monteregie\_2014



IMG\_5038 (640x480).jpg



IMG\_5039 (640x480).jpg



IMG\_5040 (640x480).jpg



IMG\_5041 (640x480).jpg



IMG\_5042 (640x480).jpg



IMG\_5043 (640x480).jpg



IMG\_5044 (640x480).jpg



IMG\_5045 (640x480).jpg



IMG\_5046 (640x480).jpg



IMG\_5047 (640x480).jpg



IMG\_5048 (640x480).jpg



IMG\_5049 (640x480).jpg



IMG\_5050 (640x480).jpg



IMG\_5051 (640x480).jpg



IMG\_5052 (640x480).jpg



IMG\_5053 (640x480).jpg



IMG\_5054 (640x480).jpg



IMG\_5055 (640x480).jpg



IMG\_5056 (640x480).jpg



IMG\_5057 (640x480).jpg



IMG\_5058 (640x480).jpg



IMG\_5059 (640x480).jpg



IMG\_5060 (640x480).jpg



IMG\_5061 (640x480).jpg

## NOTE AU DOSSIER / CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

**OBJET : Remblais dans la bande riveraine ou le littoral de la rivière des Mille-îles**

**DATE : 2014-03-19**

**INTERLOCUTEURS :** 53-54  
Yannick Jean 450-661-2008 p.311

**NO. DOSSIER : 7430-13-01- 01451-00**

### **COMMENTAIRES :**

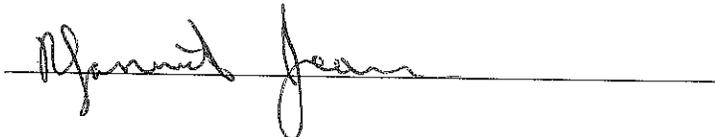
J'appelle le plaignant pour faire lui donner l'information sur les interventions prévues (10 jours) et pour obtenir des précisions sur sa plainte.

Le plaignant me précise que le remblai ferait près de 50 pieds de haut en face du 6400, boulevard des Mille-Îles. J'indique au plaignant que le manquement pourrait être de juridiction municipale si les travaux sont fait à des fins résidentielles. Le plaignant indique que le contrevenant possède une entreprise de paysagement et déneigement et dépose des sols provenant de ses activités de paysagement. Le remblai constitue un stationnement qu'il utilise notamment pour ses camions de déneigement. Le plaignant m'indique que pour une bonne vue des remblais je peux aller sur le pont de Terrebonne ou dans le vieux Terrebonne. Le plaignant me mentionne qu'une frayère d'achigan se trouverait près de la zone des remblais.

Le plaignant élargit sa plainte et me parle du remblai en face de chez Contant. En regardant les orthophotos sur Google Earth, je lui indique que ce remblai ne semble pas avoir augmenté de superficie depuis 2002. Il m'indique que Contant a travaillé sur le muret maintenant le remblai en 2013 afin d'agrandir son stationnement. Le plaignant trouve également que l'usage du terrain chez Contant (côté sud du boul. des Mille-Îles) n'est pas approprié, car il s'agit d'un secteur agricole. Je lui indique que relativement au zonage il faudrait qu'il se tourne vers la Ville ou la CPTAQ (comission de protection du territoire agricole).

Le plaignant me parle également d'un espace de stationnement situé plus près du pont de Terrebonne. Il me demande pourquoi la Ville n'intervient pas en installant des blocs de ciment pour bloquer l'accès.

J'indique au plaignant que je lui donnerai des nouvelles une fois que je serai allé sur le terrain.

  
\_\_\_\_\_

**RAPPORT D'INSPECTION**

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides  
Région : Laval

**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-05-09    Heure d'arrivée : 14 h 18    Heure de départ : 15 h 44  
Inspecteur : Cindy St-Hilaire    Accompagné de : Yannick Jean

N° intervention : 300881498    Type d'intervention : Inspection  
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01451-00    N° du rapport d'inspection : 401133078  
N° demande : 200398898    Type de demande : Plainte à car. environnemental  
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant le remblayage de la bande riveraine face au 6400 boulevard des Mille-Îles

**Lieu inspecté**  
Nom du lieu : Contant Laval inc.  
Nom usuel du lieu :  
N° du lieu : X2096055    Type de lieu : commerce  
Localisation du lieu inspecté : Coordonnées géographiques : 45,687019000000;-73,635917000000  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,687019000000;-73,635917000000

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	Propriétaire	6310, boulevard des Mille-Îles St-François Laval (Québec) H7B 1E5	Y2066591

**Conditions météo**  
nuageux

**Personnes rencontrées**  SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Chantal Contant	Présidente	450-666-6676

**Mode d'identification**  
But expliqué :  oui     non     s. o.  
Mode d'identification :  verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de : la présidente de Contant Laval inc.

**Plainte**  SO  
Plaignant rencontré :  oui     non

**Photos numériques**  
Nombre de photos prises sur le terrain : 45    Nombre de photos annexées au rapport : 9  
Toutes les photos du rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.  
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7430-13-01-01451-00  
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf DSCN1048.JPG à DSCN1051.JPG utilisées pour la photo panoramique.

**Grilles d'inspection annexées**  SO

**Autres pièces annexées au rapport**  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Gaston Contant
<input type="checkbox"/> Autre		

**2 Mise en contexte**

■ SO

Le 6 mars 2014, une plainte est déposée au ministère concernant le remblayage de la bande riveraine face au 6400 boulevard des Mille-Îles. Le plaignant a été informé que la saison ne permettait pas d'effectuer l'inspection et que nous devrions attendre le dégel pour vérifier la présence des remblais.

**3 Description de l'inspection**

Nous nous stationnons dans la cour en avant de la compagnie Gaston Contant. Nous allons informer le réceptionniste que nous allons inspecter le bord de la rivière des Mille-Îles.

Nous nous dirigeons vers les amas de gravier situés vers la partie Nord-Est du lot. Nous voyons un éboulement derrière les amas. Le remblai va jusqu'à dans le marais riverain de la rivière des Mille-Îles. Je prends des points GPS avec une GPS de marque Astech en haut du talus pour nous situer (photos 1 et 2).

Nous marchons vers l'Ouest en suivant la rive. Nous remarquons un décrochement de la rive. Je prends une position avec le GPS (photo 3).

Nous continuons vers la limite Nord du lot près de la Rivière des Mille-Îles. Nous notons la présence de blocs de béton amovibles. Nous mesurons à l'aide d'un ruban à mesurer la bande riveraine en se fiant au haut du talus. La mesure entre les blocs de béton et la ligne des hautes eaux (LHE) est de plus de 10 mètres.

Nous marchons jusqu'à la base du remblai. Je prends des localisations GPS pour bien indiquer l'endroit. Nous identifions des érables argentés avec la base de l'arbre partiellement remblayée (photos 4 et 5).

Nous longeons la berge en direction Ouest. Nous remarquons un chemin d'accès entre la rivière des Mille-Îles et les blocs de béton. Nous mesurons la LHE à l'aide des signes biophysique, elle est de moins de 10 mètres. Le chemin d'accès empiète de un mètre dans la bande riveraine. Nous voyons des remblais récents à la fin du chemin, il n'y a pas de végétation qui les recouvre. Le remblai est constitué de gravier et de terre (photos 6 à 8).

Nous retournons au bureau de la compagnie. La présidente vient nous rencontrer. Nous lui expliquons que nous avons remarqué du remblai derrière les amas de pierres et les blocs de béton. Elle nous informe que les matériaux placés en amas leur appartiennent. Nous lui demandons de faire en sorte que les amas de gravier ne puissent plus dégringoler vers les berges et que la compagnie va recevoir un avis de non-conformité pour ce manquement.

Nous quittons les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection**

■ SO

Je projette les données recueillies par GPS dans l'atlas Géomatique. À l'aide des données du GPS, la longueur du remblai est évaluée à 15 mètres.

**5 Conclusion**

**Contant Laval inc. contrevient aux articles 22 et 115.25 (2) de la Loi sur la qualité de l'environnement :**

**- avoir remblayé un marais riverain de la Rivière-des-Milles-Îles sans avoir obtenu au préalable de certificat d'autorisation.**

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**

■ SO

1	<b>Manquement : remblayage dans un marais riverain sans avoir obtenu un CA</b> <b>Référence légale : article 22 alinéa 2 de la LQE</b>	<b>Degré de gravité des conséquences :</b>  mineur
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Aucune atteinte ou aucun risque (mineur) Explication : Atteinte au milieu naturel uniquement	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Atteinte à faible impact (mineur) Explication : La végétation et la qualité de l'eau sont affectées par le manquement Les conséquences sont : réversibles en tout ou en partie Explication : En enlevant le remblai déposé.	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur) Explication : marais riverain, mais sur une faible superficie	

**Facteurs aggravants**

✓ SO

**Facteurs atténuants**

✓ SO

**6 Recommandations**

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : **mineur**  
Ainsi, je recommande d'envoyer un avis de conformité pour le manquement mentionné dans la conclusion.

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Date de rédaction : 2014-06-06

Signature :

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : Coordonnatrice par intérim

Signature :



Date : 2014-07-16

Commentaires :

OK avec recommandations

**Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN1038.JPG

Description :

Vue du haut du talus, remblais se déversant dans le marais riverain.

Photo prise en direction Nord-Est.



Photo no : 2

Fichier : DSCN1042.JPG

Description :

Vue du haut du talus. Remblais dans le marais riverain.

Photo prise en direction Nord.



Photo no : 3

Fichier : DSCN1044.JPG

Description :

Trou creusé pas l'eau.



Date de l'inspection : 2014-05-09

No de gestion documentaire : 7430-13-01-01451-00

## Photos

Photo no : 4

Fichier : DSCN1060.JPG

Description :

Vue du remblai en bas du talus.



Photo no : 5

Fichier : DSCN1061.JPG

Description :

Base d'un arbre à moitié remblayé.



Photo no : 6

Fichier : DSCN1074.JPG

Description :

Chemin d'accès en partie dans la bande riveraine.



**Photos**

Photo no : 7

Fichier : DSCN1079.JPG

Description :

Vue d'ensemble du chemin d'accès derrière les blocs de béton. En arrière-plan, le remblai est plus récent et se référer à la photo 6.



Photo no : 8

Fichier : DSCN1077.JPG

Description :

Vue rapprochée du remblai au bout du chemin d'accès.



Date de l'inspection : 2014-05-09

No de gestion documentaire : 7430-13-01-01451-00

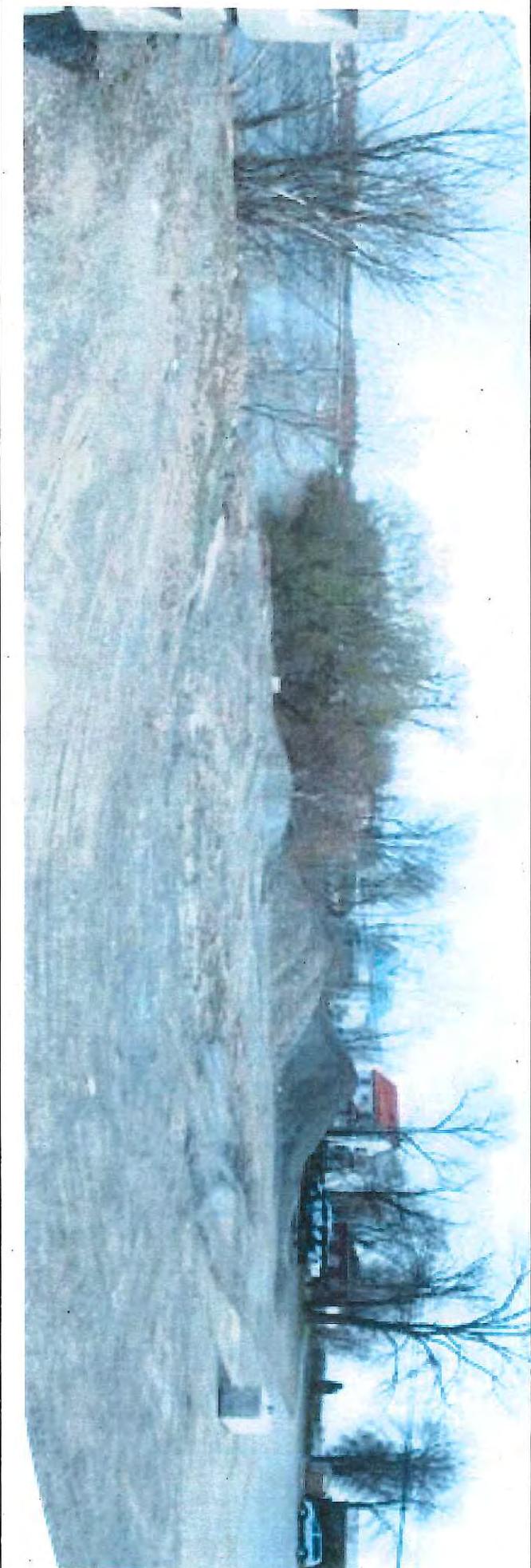
**Photos**

Photo no : 9

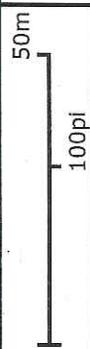
Fichier : panoramique.JPG

Description :

Vue d'ensemble du haut de la cour où il y a présence de remblais dans le marais riverain.



**Gaston Contant**  
7430-13-01-01451-00



Échelle : 1 / 1 309



- Milieux humides détaillés  
▲ MDDFP-CIC
- Non classée
  - Eau peu profonde
  - Marais
  - Milieu humide potentiel
  - Marécage
  - Prairie humide
  - Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
  - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
  - Tourbière boisée
  - Milieux humides potentiels
  - SIEF version 2010 (MRNF)
  - SIEF version 2009 (MRNF)
  - Milieux humides potentiels 2008 (MDDEP)
  - Plans écorégionaux (CIC)
  - Milieux humides écoforestiers
  - Étang / mare
  - Marécage résineux pauvre
  - Marécage résineux très pauvre
  - Marécage résineux

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2014



Préparé par:  
Cindy St-Hilaire  
Bureau de Laval (C)  
2014-07-16

Laval, le 17 juillet 2014

## AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Gaston Contant inc.  
6310, boulevard des Mille-Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

N/Réf. : 7430-13-01-01451-00  
401140645

**Objet : Remblayage sur le lot 1 785 992 du cadastre du Québec dans un marais riverain de la rivière des Mille-Îles sans avoir obtenu un certificat d'autorisation**

Mesdames,  
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 9 mai 2014 par des inspecteurs de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- Avoir exécuté des travaux ou des ouvrages dans un marais riverain de la rivière des Mille-Îles, sans avoir obtenu préalablement du ministre un certificat d'autorisation requis en vertu de l'article 22.  
Loi sur la qualité de l'environnement, articles 22 al. 2 et 115.25 (2)

Nous vous demandons de prendre sans délai les mesures requises pour remédier à ce manquement.

Nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 4 août 2014 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en oeuvre pour vous conformer à la loi. Prenez note que certains correctifs pourraient exiger une autorisation préalable du Ministère.

Pour toute information additionnelle ou pour porter à notre attention des observations quant à un manquement constaté, vous pouvez communiquer avec Cindy St-Hilaire au

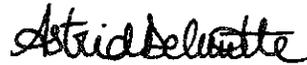
...2

numéro de téléphone 450 661-2008, poste 305 ou à l'adresse courriel cindy.st-hilaire@mddelcc.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner le manquement constaté, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.

AD/csh



Astrid Delmotte  
Chef d'équipe par intérim

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-09-08    Heure d'arrivée : 9 h 40    Heure de départ : 10 h 09  
Inspecteur : Cindy St-Hilaire    Accompagné de :

N° intervention : 300898423    Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement  
N° gestion documentaire : 7430-13-01-01451-00    N° du rapport d'inspection : 401174222  
N° demande : 200398898    Type de demande : Plainte à car. environnemental  
But de l'inspection : Vérifier les correctifs apportés suite à l'avis de non-conformité envoyé le 17 juillet 2014.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Contant Laval inc.  
Nom usuel du lieu :  
N° du lieu : X2096055    Type de lieu : commerce  
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 1 785 992  
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,687019000000;-73,635917000000

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	Propriétaire	6310, boulevard des Mille-Îles St-François Laval (Québec) H7B 1E5	Y2066591

Conditions météo

ensoleillé

Personnes rencontrées  SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Clément Contant		
Gérald Contant	vendeur	

Mode d'identification

But expliqué :  oui     non     s. o.  
Mode d'identification :  verbale     preuve de statut  
But expliqué à/identification faite auprès de : Clément Contant et Gérald Contant

Plainte  SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 11    Nombre de photos annexées au rapport : 4  
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.  
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7430-13-01-01451-00\2014-09-08  
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées  SO

Autres pièces annexées au rapport  SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Gaston Contant
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons  SO

**2 Mise en contexte**

SO

Le 9 mai 2014, une inspection a été réalisée pour vérifier le bien fondé d'une plainte de remblayage dans la bande riveraine de la rivière des Mille-Îles. Le 17 juillet 2014, un avis de non-conformité a été transmis pour des travaux dans un marais riverain de la rivière des Mille-Îles, sans avoir obtenu préalablement un certificat d'autorisation.

**3 Description de l'inspection**

Je me stationne dans le stationnement près de la rivière des Mille-Îles. Je remarque qu'ils ont mis des blocs de béton pour empêcher un remblayage de la bande riveraine de la rivière (photo 1).

Une camionnette s'approche pour savoir le but de ma présence sur les lieux. Je lui explique et il quitte les lieux.

Je remarque que la végétation a bien repris dans la bande riveraine (photo 2). La portion pour accéder vers la rivière des Mille-Îles est obstruée par des blocs de béton (photo 3). Je marche vers le sentier où il y avait un remblai dans la bande riveraine. La végétation a bien repris à cet endroit (photo 4). Je vais dans le commerce pour expliquer le but de ma visite. Je demande à aller voir le bâtiment pour les travaux au jet de sable. Je me rends sur place. Je fais une inspection (voir 7610-13-01-01458-00).

Je retourne à ma voiture et je quitte les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)**

SO

**5 Conclusion**

**Le manquement a été corrigé. L'entreprise a pris les moyens pour qu'il n'y ait plus de remblai dans le marais riverain de la rivière des Mille-Îles.**

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés**

SO

**6 Recommandations**

**Ainsi, je recommande de fermer cette présente intervention.**

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature :

Date de signature : 2014-10-30

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : Coordinatrice

Signature :

Date : 2014-10-24

Commentaires : OK avec recommandations

**8 Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN1450.JPG

Description :

**Blocs de béton situés en haut du talus pour empêcher le remblai de la bande riveraine de la rivière des Mille-Îles.**

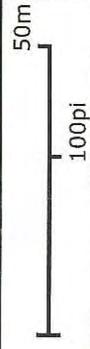


<p><b>Photo no : 2</b></p>	
<p><b>Fichier : DSCN1455.JPG</b></p>	
<p><b>Description :</b></p> <p><b>Végétation qui a repris sur le talus de la bande riveraine.</b></p>	

<p><b>Photo no : 3</b></p>	
<p><b>Fichier : DSCN1456.JPG</b></p>	
<p><b>Description :</b></p> <p><b>Blocs de béton empêchant l'accès vers la bande riveraine de la rivière des Mille-Iles.</b></p>	

<p><b>Photo no : 4</b></p>	
<p><b>Fichier : DSCN1457.JPG</b></p>	
<p><b>Description :</b></p> <p><b>Végétation recouvrant le chemin d'accès qui avait un remblai dans la bande riveraine de la rivière des Mille-Iles.</b></p>	

**Contant Laval inc**  
7430-13-01-01451-00



Échelle : 1 / 1 309



- ▲ Milieux humides détaillés  
MDDEFP-CIC
- Non classée
  - Eau peu profonde
  - Marais
  - Milieu humide potentiel
  - Marécage
  - Prairie humide
  - Tourbière ouverte fen (minérotrophe)
  - Tourbière ouverte bog (ombrotrophe)
  - Tourbière boisée
- ▲ Milieux humides potentiels
- SIEF version 2010 (MRNF)
  - SIEF version 2009 (MRNF)
  - Milieux humides potentiels 2008 (MDDEP)
  - Plans écorégionaux (CTC)
- ▲ Milieux humides écoforestiers
- Étang / mare
  - Marécage résineux pauvre
  - Marécage résineux très pauvre
  - Marécage résineux

Source(s) des données :

Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le © Gouvernement du Québec.  
© Gouvernement du Québec, 2014

Développement durable  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques  
**Québec**

Préparé par:  
Cindy St-Hilaire  
Bureau de Laval (C)  
2014-10-30

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303  
Numéro intervention SAGO : 300359245

DATE DE RÉDACTION :

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2007-05-01

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Contant Laval inc.  
6310, boul. des Mille Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A ( ) Rencontré oui ( ) non (x)

NOM / ADRESSE

53-54

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

Madame Chantal Contant

TÉLÉPHONE

450 666-6676

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x) Nombre : (3) CROQUIS PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une plainte en rapport avec du sablage au jet de sable réalisé à l'air libre.

**RAPPORT D'INSPECTION**  
**(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**3. CONCLUSION**

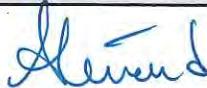
Il semble y avoir du sablage au jet à l'extérieur mais je n'ai pu le constater directement.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Envoyer une lettre à l'entreprise l'informant de la réglementation en vigueur et en lui indiquant de cesser cette pratique (la lettre a été expédiée le 17 mai 2007).

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : André Ménard



**DATE**

2007-05-22

- VÉRIFIÉ PAR :

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**


Document1

Client : Contant Laval inc.

N/D : 7610-13-01-0137303

Date : 1<sup>er</sup> mai 2007

Photographié par : André Ménard

**Photo # 1:**  
Référence Photo : DSCN001.JPG  
Note : Équipement servant au sablage  
à jet de sable. On peut apercevoir au  
arrière plan du sable provenant de  
l'équipement.



**Photo # 2:**  
Référence Photo : DSCN002.JPG  
Note : Pièces métalliques ayant été  
sabblées par l'équipement de sablage.

**Photo # 3:**  
Référence Photo : DSCN003.JPG  
Note : Gros plan de l'équipement en  
fonctionnement.



Signature :

*André Ménard*

Date : 2007-05-20

Page 1 de 1

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303

DATE DE RÉDACTION :

Numéro intervention SAGO : 300361192

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2007-05-24

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Contant Laval inc.  
6310, boul. des Mille Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A ( ) Rencontré

oui ( )

non (x)

NOM / ADRESSE

53-54

TÉLÉPHONE

450 666-6368

PERSONNE(S) RENCONTREE(S) :

NOM / FONCTION

53-54

TÉLÉPHONE

450 666-6368

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ( ) Nombre : ( ) CROQUIS PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

BUT(S) :

Vérifier le bien fondé d'une deuxième plainte en rapport avec du sablage au jet de sable réalisé à l'air libre et à un remblayage d'un milieu humide.

**RAPPORT D'INSPECTION**  
**(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Une autre plainte nous a été acheminée en rapport avec le même lieu. Il s'agit encore une fois de travaux de sablage au jet et aussi d'un remblayage d'un milieu humide avec dépôt de terre.

Pour ce qui est du sablage au jet de sable, à mon arrivée sur les lieux, il y a effectivement du sablage effectué sur un tracteur. Aussitôt que l'employé remarque ma présence, il cesse immédiatement son activité. Il vient à ma rencontre et il avait presque terminé mais je lui rappelle qu'il ne peut faire cette activité à l'extérieur, Je lui rappelle également que j'avais, dernièrement, avisé l'entreprise par écrit de la réglementation à respecter. Je suis ensuite allé voir monsieur [redacted] pour lui rappeler la chose et que je me voyais dans l'obligation de lui transmettre un avis d'infraction qui lui demanderait de nous fournir un plan de correctifs avec un délai de réalisation. Celui-ci a bien accepté mes explications et me répondra dans les délais requis.

En ce qui a trait au remblayage d'un milieu humide, cette partie de la plainte est non fondée car il n'y a pas de milieu humide dans la partie de terrain où des dépôts de terre ont été déposés. Il s'agit plutôt d'une petite accumulation d'eau due à l'inégalité du terrain qui a permis cette accumulation. On parle ici d'une flaque d'eau. La terre déposée sera étendue sur le terrain. Il n'y a pas d'odeur particulière sur ces tas si ce n'est l'odeur habituelle de la terre.

**RAPPORT D'INSPECTION  
(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**3. CONCLUSION**

Il y a effectivement du sablage au jet effectué à l'extérieur. Dérogation à l'article 20 du RQA. Pour ce qui est de la plainte pour le remblayage d'un milieu humide, elle est non fondée.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Émettre un avis d'infraction à l'entreprise pour sablage au jet de sable à l'extérieur. (l'avis a été envoyé le 31 mai 2007.)

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : André Ménard



**DATE**  
2007-06-15

- VÉRIFIÉ PAR :

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

**CERTIFIÉ**

LP 035 884 854 CA

Laval, le 31 mai 2007

## AVIS D'INFRACTION

Contant Laval inc.  
6310, boulevard des Mille-Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

N/Réf.: 7610-13-01-0137303

Objet : Activité de nettoyage au jet abrasif en dehors d'un enclos ou d'un paravent  
au 6310, boulevard des Mille-Îles à Laval

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 24 mai 2007 par monsieur André Ménard, un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation au règlement :

1. Avoir effectué du nettoyage par jet abrasif hors d'un enclos ou d'un paravent;  
- Règlement sur la qualité de l'atmosphère, Q-2, r.20  
Article 20;

*Bureau de Laval*

850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : (450) 661-2008  
Télécopieur : (450) 661-2217

...2

N/Réf. : 7610-13-01-0137303

Le 31 mai 2007

2

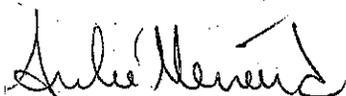
Nous vous demandons donc de cesser immédiatement cette pratique et de nous soumettre d'ici le 21 juin 2007 un plan de correctifs afin régler la situation de manière permanente.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec le soussigné au (450) 661-2008, poste 314.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Coordonnateur,



André Ménard

AM/

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303

DATE DE RÉDACTION :

Numéro intervention SAGO : 300375428

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2007-08-13

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Contant Laval inc.  
6310, boul. des Mille Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A ( ) Rencontré oui ( ) non (x)

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

53-54

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

Monsieur Contant

450 666-6368

**PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :**

PHOTO(S) ( ) Nombre : ( ) CROQUIS PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

BUT(S) : Suivi de l'avis d'infraction du 31 mai 2007.

**RAPPORT D'INSPECTION**  
**(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'entreprise nous a répondu que la mise en place des correctifs sera terminée pour le 15 août 2007. Comme le 13 août je passais par là, je suis arrêté pour voir si la situation était corrigée. J'ai remarqué que les activités de sablage s'effectuaient maintenant à l'intérieur d'un bâtiment où une toile installée à l'entrée en retenait les poussières à l'intérieur de celui-ci.

P.S. Il est à noter que les activités de sablage sont effectuées de manière sporadique.

**RAPPORT D'INSPECTION  
(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**3. CONCLUSION**

La situation a été corrigée.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Clore le dossier.

**5. VÉRIFICATION**

- **RÉDIGÉ PAR :** André Ménard

**DATE**  
2007-09-06

- **VÉRIFIÉ PAR :**

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**

Document1

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière  
et des Laurentides (Laval)

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-13-01-0137303  
N/INTERVENTION SAGO: 300498509

DATE DE RÉDACTION : 2009/ 04/ 21  
an mois jour

## 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 2009/ 04/ 15 Arrivée : 14 00  
an mois jour H M  
INSPECTEUR : Salwa Znagui Départ : 14 20  
H M

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**  
GASTON CONTANT INC.  
6310, Boul. Des Mille Îles  
H7B 1E5  
Laval, Québec

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A

Rencontré : oui  non

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM

FONCTION

TÉLÉPHONE

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) (inscrire le nombre dans la case) : Photos aériennes (2007), Unité d'évaluation foncière.

PHOTO(S) :  CROQUIS :  PLAN(S) :  CARTE(S) :

ÉCHANTILLONS :  Eau  Air  Sol  MD  MDR

Autre, préciser :

BUT(S) : Vérifier le bien-fondé de la plainte.

## 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Mise en situation :

Le 14 avril 2009, nous avons reçu une plainte anonyme signifiant que la compagnie GASTON CONTANT INC. procède depuis des années au remblayage de la zone riveraine de la rivière des Mille Îles. Ce remblayage s'est fait de façon progressive depuis 7 ou 8 huit ans. Le plaignant n'a pas pu situer dans le temps la dernière opération de remblayage qui a eu lieu mais il dit que l'entreprise gagne du terrain en direction de la rivière d'année en année.

Inspection :

Je me rend sur les lieux et constate la présence effective de remblai dans la bande riveraine de la rivière des Mille Îles. Ces remblais de nature hétérogène proviennent des activités de nivellement du terrain en avant. Ce terrain qui se situe en arrière du stationnement de la société de l'autre côté du boul. des Miles Îles est aussi propriété de cette dernière.

# RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-13-01-0137303  
N/INTERVENTION SAGO: 300498509

DATE DE RÉDACTION : 2009/ 04/ 21  
an mois jour

Je prend la position GPS de la limite du remblai (coté rivière des Mille Îles), le tracé des relevés GPS paraissent en jaune fluorescent sur une ortho photo 2007 intégrant les zones inondable (20 ans et 100 ans) ainsi que la limite de crue 2 ans pour l'année 2007. En prenant en considération la précision du GPS, la limite du remblai touche inévitablement la zone 100 ans et probablement la zone de 20 ans vu qu'un des point GPS du relevé le plus reculé se retrouve sur la plate forme nivelée ce qui ne correspond pas à la réalité sur le terrain.

### 3. CONCLUSION

Non respect de la bande riveraine de 10 m. Empiètement sur la zone inondable 100 ans et probablement la zone inondable de 20 ans.

### 4. RECOMMANDATION(S)

Envoie d'un avis d'infraction à la compagnie Gaston contant inc. pour remblayage en bande riveraine et plaine inondable de rivière des Mille Îles.

### 5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : *Salwa Znagui*

2009/ 04/ 21

VÉRIFIÉ PAR : *André Ménard*

an mois jour

*09 / 04 / 22*  
an mois jour

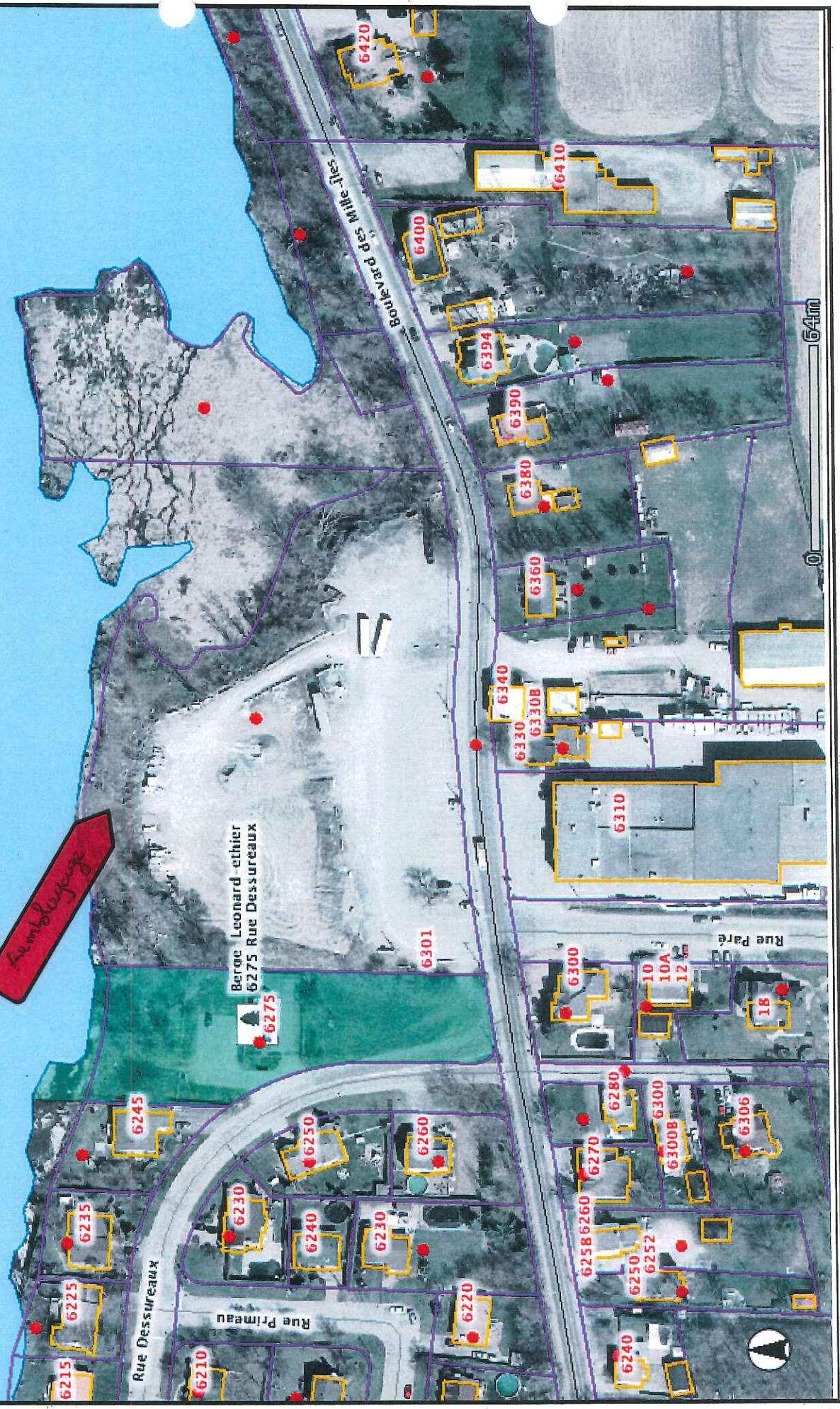
COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

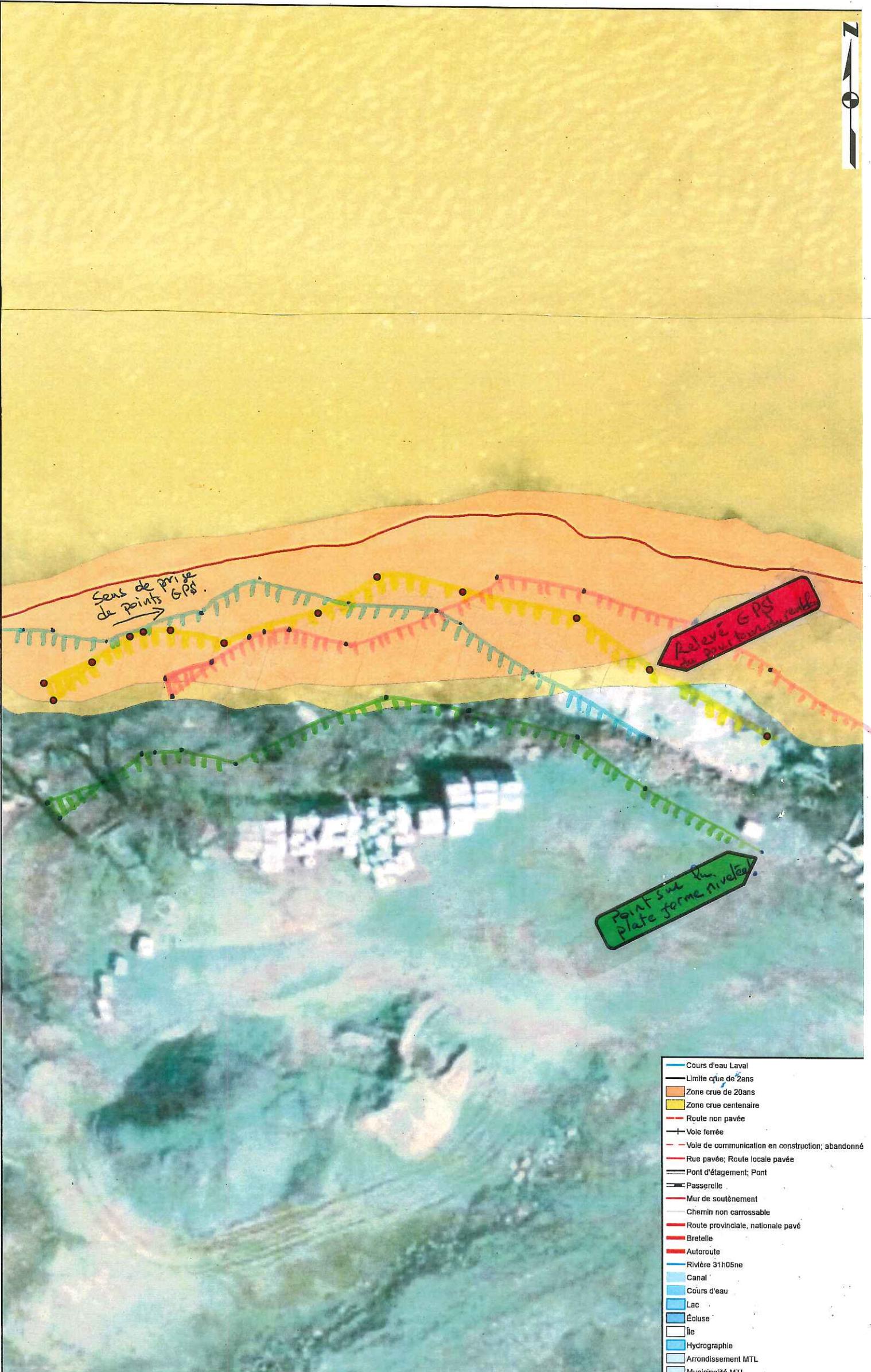
Lot # 1 785 992

2007

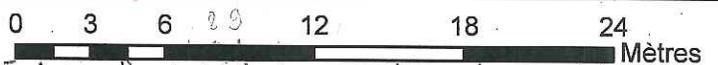
*Amblayange*

Berne Leonard-ethier  
6275 Rue Dessureaux





Produit par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP 2007);  
 Projection UTM NAD83 zone 18N, Ellipsoïde GRS80;  
 Configuré par Jean-Simon Michaud, stagiaire en géomatique.



$\pm 8m$  Trace des relevés GPS du pourtour du remblai  
 Intégration de la

Lieu : GASTON CONTANT INC.  
5310, Boul. Des Mille Îles  
Laval, Québec H7B 1E5

N/D : 7610-13-01-0137303

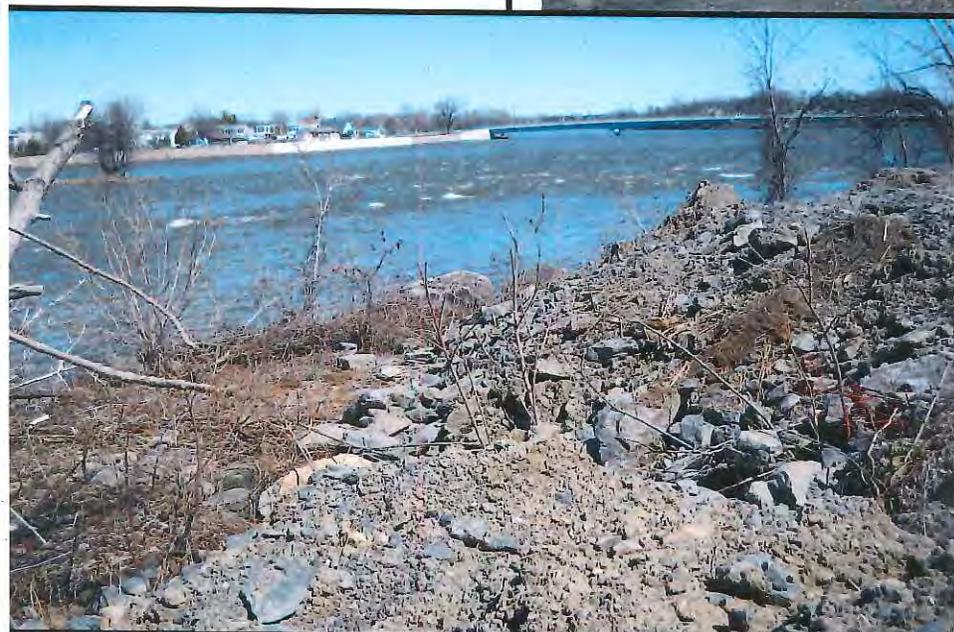
Date : 2009/04/15

Photographié par : Salwa Znagui

**Photo # 1:**

Référence Photo : GC01

Note : Plate forme nivelée en arrière du  
stationnement de la compagnie Gaston  
Contant inc.



**Photo # 2:**

Référence Photo : GC2

Note : Vue du remblayage effectué

**Photo # 3:**

Référence Photo : GC3

Note : Pic du remblai en face des blocs  
de béton



Signature :

Date : le 21.04.2007

Page 1 de 1

# RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec  
Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière  
et des Laurentides (Laval)

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-13-01-0137303  
N/INTERVENTION SAGO: 300499681

DATE DE RÉDACTION : 2009/ 05/ 01  
an mois jour

<b>1. IDENTIFICATION</b>		
DATE D'INSPECTION : 2009/ 04/ 30 an mois jour	Arrivée :	10 00 H M
INSPECTEUR : Salwa Znagui	Départ :	10 40 H M
ACCOMPAGNÉ DE :		
LIEU INSPECTÉ GASTON CONTANT INC. 6310, Boul. Des Mille Îles H7B 1E5 Laval, Québec		ADRESSE POSTALE (si différente)
PLAIGNANT(E) : N/A <input type="checkbox"/>	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM	FONCTION	TÉLÉPHONE
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) (inscrire le nombre dans la case) : Photos aériennes (2007), Copie de l'Avis d'infraction, compte rendu téléphonique et lettre d'engagement.		
PHOTO(S) : <input type="checkbox"/> 4	CROQUIS : <input type="checkbox"/> 1	PLAN(S) : <input type="checkbox"/> CARTE(S) : <input type="checkbox"/>
ÉCHANTILLONS : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol <input type="checkbox"/> MD <input type="checkbox"/> MDR		
<input type="checkbox"/> Autre, préciser :		
BUT(S) : Inspection de suivi d'infraction pour vérifier que les correctifs ont été apportés.		

<b>2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION</b>
Mise en situation : Le 14 avril 2009, nous avons reçu une plainte anonyme signifiant que la compagnie GASTON CONTANT INC. procède depuis des années au remblayage de la zone riveraine de la rivière des Mille Îles. Le 21 avril 2009, nous envoyons un avis d'infraction pour des travaux en bande riveraine et en plaine inondable de la rivière des Mille Îles sur le terrain portant le numéro de cadastre 1 785 992. Le 22 avril, je reçois un appel téléphonique de M. _____ administrateur de la compagnie Gaston Contant Inc., qui après avoir visualisé les photos prises sur le terrain lors de mon inspection du 15 avril, se rend, sur le terrain et me rappelle pour me dire qu'effectivement il y a eu un remblai en bande riveraine. Nous convenons qu'il y ait enlèvement de tout le remblai récent qui date de novembre 2008. M. _____ 1 envoie un engagement écrit que la société procèdera à l'enlèvement du

Lieu : GASTON CONTANT INC.  
6310, Boul. Des Mille Îles  
Laval, Québec H7B 1E5

N/D : 7610-13-01-0137303

Date : 2009/04/30

Photographié par : Salwa Znagui

**Photo # 1:**

Référence Photo : GC21

Note : Vue de la bande riveraine  
(direction est-ouest)



**Photo # 2:**

Référence Photo : GC22

Note : Vue de la végétation dégagée du  
remblai

**Photo # 3 :**

Référence Photo : GC23

Note : Vue de la bande riveraine après  
l'enlèvement du remblai. (Direction  
ouest-est)



Signature :

Date : 01.05.2009



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Envoi par messagerie

Laval, le 21 avril 2009

Copie au dossier

## AVIS D'INFRACTION

GASTON CONTANT INC.  
6310, Boul. Des Mille Îles  
Laval, Québec H7B 1E5

N/Réf. : 7610-13-01-0137303

Objet : Travaux en bande riveraine et en plaine inondable de la rivière des  
Mille Îles sur le terrain portant le numéro de cadastre 1 785 992

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 15 avril 2009 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la loi:

1. Avoir effectué du remblayage en bande riveraine et en zone inondable sans avoir obtenu préalablement un certificat d'autorisation.
  - Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q., c.Q-2;  
Article : 22;

En effet, lors de notre inspection, nous avons constaté que des remblais de travaux de nivellement avaient été poussés en bande riveraine et à quelques reprises à l'intérieur de la zone inondable de la rivière des Mille Îles.

### *Bureau de Laval*

850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : 450-661-2008  
Télécopieur : 450-661-2217

## AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : 7610-13-01-0137303

Le 21 avril 2009

Nous vous avisons que les travaux en milieux hydriques pour des fins autres que de l'immunisation en zone résidentielle contrevient à l'article ci-dessus.

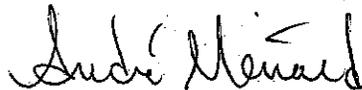
Par conséquent, nous vous demandons de cesser **immédiatement** tous travaux pouvant affecter la plaine inondable et la bande riveraine et de retirer la ou les portions de remblai qui les touchent. De plus, nous vous demandons de nous fournir un plan correctif au plus tard le 18 mai 2009.

Pour votre information, il est interdit d'effectuer du remblayage de quelque nature que ce soit en bande riveraine et en zone inondable 0-20 ans.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées. Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Madame Salwa Znagui au 450 661-2008, poste 304.

AM/sz



André Ménard  
Coordonnateur

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303

DATE DE RÉDACTION :

Numéro intervention SAGO : 300564012

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 2010-02-18

INSPECTEUR : André Ménard

ACCOMPAGNÉ DE :

**LIEU INSPECTÉ**

Contant Laval inc.  
6310, boul. des Mille Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

**ADRESSE POSTALE (si différente)**

PLAIGNANT(E) : N/A ( ) Rencontré oui ( ) non (x)

NOM / ADRESSE

TÉLÉPHONE

53-54

PERSONNE(S) RENCONTREE(S) :

NOM / FONCTION

TÉLÉPHONE

Monsieur 53-54

responsable

450 666-6368

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) (x) Nombre : (3) CROQUIS PLAN(S) ( ) CARTE(S) ( )

( )

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )

1.

2.

BUT(S) : Vérifier le bien fondé d'une plainte concernant le brûlage d'huile usée.

**RAPPORT D'INSPECTION  
(SUITE)**

**N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0137303**

**DATE DE RÉDACTION :**

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

**Contexte**

Une plainte a été déposée à nos bureaux le 16 février dernier. Le plaignant nous informe que la cie Gaston Contant inc. située à Laval brûlerait de l'huile usée dans un de ses bâtiments.

**Inspection**

À mon arrivée sur les lieux, je rencontre le responsable de l'entreprise et lui fait part de l'objet de ma visite. Celui-ci m'avoue qu'effectivement l'entreprise brûle des huiles usées dans un bâtiment situé à l'arrière de l'édifice principal ayant pignon sur rue sur le boulevard des Mille Îles. Il m'affirme également qu'il ignorait que cela était interdit. L'entreprise qui lui a vendu l'équipement de chauffage ne l'avait pas informé de cette interdiction.

Nous nous rendons ensuite dans le bâtiment où se trouve l'unité de chauffage. Il s'agit d'une fournaise de marque Shenandoah. Malheureusement, je n'ai pu obtenir tous les détails de l'unité en question. Le responsable va me les faire parvenir dès qu'il les aura trouvés. J'ai tout de même constaté que le système était en marche lors de l'inspection et que le tout était relié à un réservoir de 900 litres contenant de l'huile usée. À ma demande, le responsable a arrêté le système de chauffage et il s'est dit prêt à se conformer à la réglementation.

Je lui ai dit qu'un avis d'infraction lui sera expédié avec des informations sur nos exigences pour le retour à la conformité.

**3. CONCLUSION**

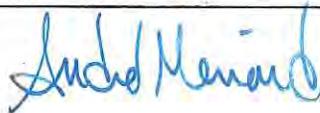
La plainte s'avère fondée. L'entreprise contrevient donc aux articles 70,9 de la LQE et 26 du Règlement sur les matières dangereuses.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Émettre un avis d'infraction à l'entreprise concernant les deux articles cités à la conclusion du présent rapport.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : André Ménard



**DATE**  
2010-02-22

- VÉRIFIÉ PAR :

**COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :**


Lieu : Gaston Contant inc.

N/D : 7610-13-01-0137303

Date : 2010-02-18

Photographié par : André Ménard

**Photo # 1:**

Référence Photo : DSCN001.JPG

Note : Fournaise située au dessus du réservoir d'huile usée.



**Photo # 2:**

Référence Photo : DSCN005.JPG

Note : Système de pompage pour acheminer l'huile usée vers la fournaise.

**Photo # 3 :**

Référence Photo : DSCN006.JPG

Note : Réservoir d'huile usée connecter au système de chauffage.



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

Envoi par messagerie

Laval, le 22 février 2010

AVIS D'INFRACTION

Gaston Contant inc.  
6310, boulevard des Mille Îles  
Laval (Québec) H7B 1E5

N/Réf. : 7610-13-01-0137303

**Objet : Brûlage illégal d'huile usée à des fins énergétiques au 6310, boulevard des Mille Îles à Laval**

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 18 février 2010 par un fonctionnaire dûment autorisé de notre direction régionale, nous avons constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Avoir brûlé des huiles usées à des fins énergétiques sans obtenir au préalable un permis;  
- Loi sur la qualité de l'environnement L.R.Q., c. Q-2
  - article 70,9, 4<sup>o</sup> alinéa
2. Avoir brûlé des huiles usées à des fins énergétiques avec un équipement dont les capacités sont inférieures à 3 MW.  
- Règlement sur les matières dangereuses Q-2, r.15, 2
  - article 26

Nous vous demandons donc de cesser *immédiatement* le brûlage d'huile usée et de nous soumettre un plan des correctifs d'ici au 15 mars 2010.

*Bureau de Laval*

850, boul. Vanier  
Laval (Québec) H7C 2M7  
Internet: <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Téléphone : 450-661-2008  
Télécopieur : 450-661-2217

## AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. :7610-13-01-0137303

Le 22 février 2010

Ce plan de correctif devra comprendre la vidange du réservoir d'huile usée et son élimination dans un lieu autorisé à les recevoir. De plus, le système de chauffage qui brûlait des huiles usées devra soit être démantelé ou soit utilisé de l'huile à chauffage répondant aux normes en vigueur.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec le soussigné au 450 661-2008, poste 314.



André Ménard  
Coordonnateur

AM/

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2012-07-05	Heure d'arrivée : 10 h 45	Heure de départ : 11 h 40
Inspecteur : Marie Hélène Frigon	Accompagné de : Salwa Zzagui	
N° intervention : 300747904	Type d'intervention : Inspection	
N° gestion documentaire : 7610-13-01-0137303	N° du rapport d'inspection : 400941964	
N° demande : 200344962	Type de demande : Plainte à car. environnemental	
But de l'inspection : Vérifier le bien fondé de la plainte concernant la présence de sol contaminé et le déversement d'huile au cours d'eau mentionné sur la carte qui accompagne la plainte.		

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : Contant Laval inc.	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2096055	Type de lieu : commerce, garage
Localisation du lieu inspecté : Terrain situé en arrière et à l'Est du 6310 Boul. Des Mille-Îles Est à Laval	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,687019000000;-73,635917000000	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.		6310, boulevard des Mille-Îles St-François, Laval (Québec) H7B 1E5	Y2066591

**Conditions météo**

**Personnes rencontrées**

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
M. Vincent Contant	Contremaître	514-863-8140

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : la personne rencontrée.			

**Plainte**

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 4	Nombre de photos annexées au rapport : 4
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Marie Hélène Frigon avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A550 . L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:/Rég-13/frihe01/7610-13-01-0137303	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf.	

**Autres pièces annexées au rapport**

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input checked="" type="checkbox"/> Plan	1	Plan transmis avec la plainte, sur lequel sont indiqués les endroits inspectés et les photos prises.
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants	
<input type="checkbox"/> eau				
<input type="checkbox"/> air				
<input type="checkbox"/> sol				
<input type="checkbox"/> matières résiduelles				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses				
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles				
<input type="checkbox"/> flore				
<input type="checkbox"/> faune				
<input type="checkbox"/> pesticides				
<input type="checkbox"/> autre, précisez				
Duplicata des échantillons remis :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

## 2. Mise en contexte (facultatif)

## 3. Description de l'inspection

Le représentant de l'entreprise nous accompagne.

Nous avons inspecté tous les endroits indiqués sur la carte qui nous a été transmise avec la plainte et annexée à ce rapport. Nous n'avons constaté aucune présence de sol contaminé, ni de déversement d'huile dans les fossés concernés. Selon le représentant, cela semble être relié à un conflit de voisinage.

Nous avons remarqué la présence de deux structures de métal installées sur une partie de fossé. On nous a informé que c'était pour protéger le tuyau du fossé de la machinerie lors du déneigement l'hiver. Une de ces structures a été retirée lors de notre présence sur les lieux. La structure de métal restante n'empêche pas la circulation de l'eau dans le fossé. (voir photos 1 à 4)

Au fond du terrain du 6310, il y avait un bâtiment récent ayant une entrée de gravier et à côté duquel il y avait la présence d'une petite quantité d'asphalte recyclé sur le sol, il ne s'agissait pas de sol contaminé.

Pour terminer, j'ai demandé au représentant de l'entreprise qu'il me transmette les 3 dernières factures d'élimination de l'huile usée générée par l'entretien des véhicules, car lors d'une dernière inspection du 2010-02-18, il avait été constaté le brûlage d'huiles usées à des fins énergétiques.

## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Un Avis d'infraction a été transmis à l'entreprise pour avoir brûlé des huiles usées à des fins énergétiques le 2010-02-22, dont le suivi n'avait pas été fait. Ce suivi doit être fait en période hivernale. Par contre, la vérification des factures d'élimination des huiles usées est aussi un suivi en attendant de faire une inspection prévue durant l'hiver.

## 5. Conclusion

Aucun manquement constaté lors de l'inspection.

## 6. Recommandations

Attendre les factures d'élimination des huiles usées et fermer cette intervention.

Signature :

M. Hugon

Date de rédaction :

2012-07-16

## 7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Salwa ZNAÛLI

Fonction : Coordonnatrice par intérim

Signature :

Date :

2012.07.23

Commentaires :

ok.

**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : IMG\_4122.jpg

Description :

Équipement de métal installé au-dessus du fossé afin d'éviter des bris de tuyau lors du déneigement.

La présence de ces équipements n'obstrue aucunement l'écoulement de l'eau.



Photo no : 2

Fichier : IMG\_4123.jpg

Description :

Équipement de métal installé au-dessus du fossé afin d'éviter des bris de tuyau lors du déneigement.

L'équipement jaune a été retiré lors de notre présence sur les lieux.



Photo no : 3

Fichier : IMG\_4124.jpg

Description :

Équipement jaune qui a été retiré de la structure de métal qui a été installée au-dessus du tuyau du fossé, afin d'éviter son endommagement lors du déneigement.

Cette structure n'obstrue pas la circulation de l'eau dans le fossé.



**Annexe - Photos**

Photo no : 4

Fichier : IMG\_4125.jpg

Description :

On peut voir que l'eau peut facilement circuler sous la structure de métal installée pour protéger le tuyau du fossé lors du déneigement.



Photo no : 5

Fichier : IMG\_.jpg

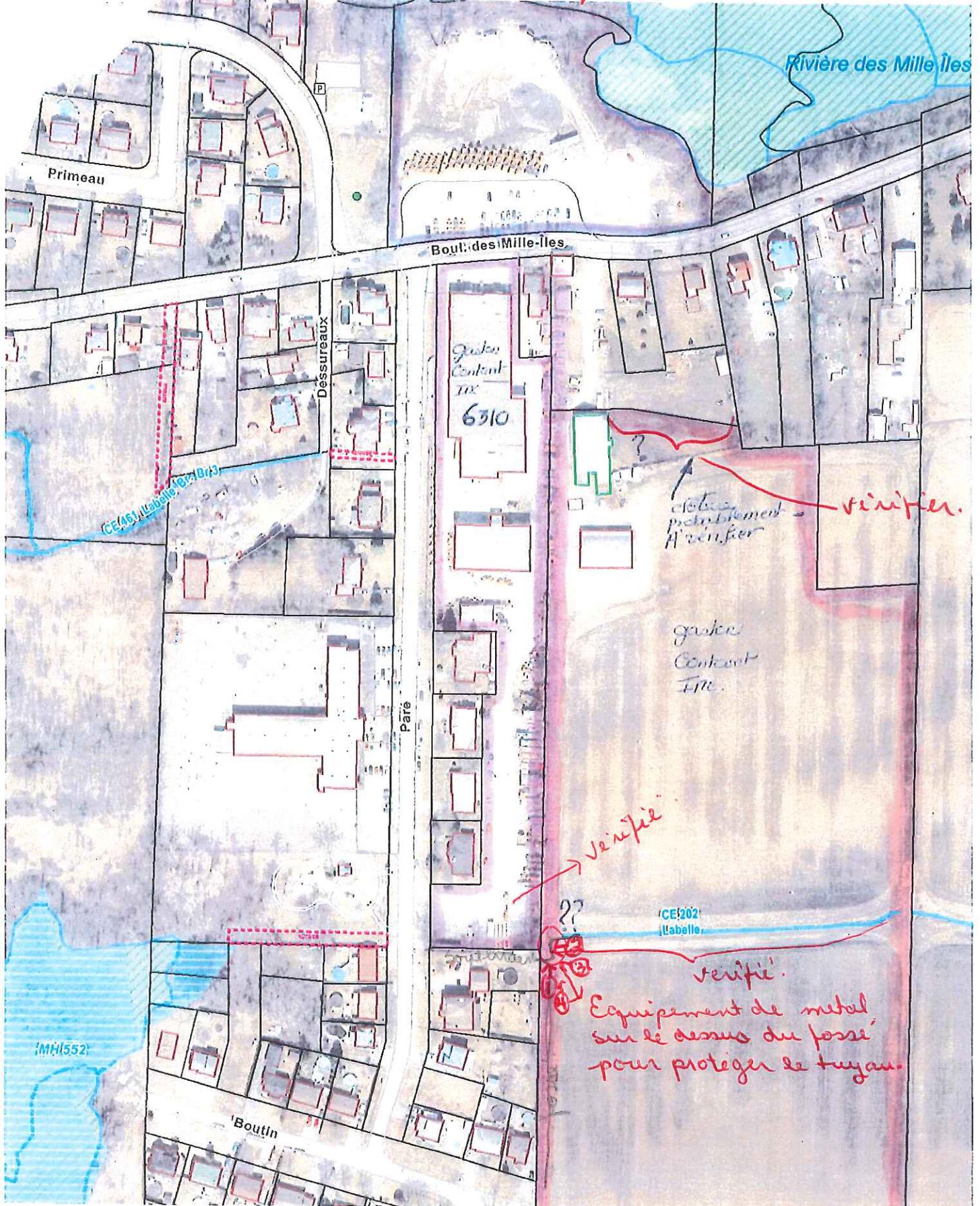
Description :

Photo no : 6

Fichier : IMG\_.jpg

Description :

Photos prises lors de l'inspection



M Huizon 2012-07-05.

Endroits vérifiés lors de l'inspection.

Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides

**PLAINTÉ À CARACTÈRE ENVIRONNEMENTAL**

**Secteur d'activité :**

N/D : -01-

**Date :** 2013-09-24

**Heure :** AM

**Identification du plaignant :**

**NOM**

**ADRESSE**

**TÉLÉPHONE**

53-54

**IDENTIFICATION ET LOCALISATION DU LIEU VISÉ PAR LA PLAINTÉ**

Nom :	Excavations Coustant
Adresse :	6310, Bd des Mills. Ples
Municipalité :	Laval

Objet de la plainte : (description de l'activité, de la nuisance etc.)	- Sablage au jet avec projection de poussières à l'extérieur. - Les résidus du sablage sont rejetés dans les terres agricoles
Est-ce en cours actuellement :	Toute la semaine
Depuis quand la situation existe-t-elle :	
Plaignant a-t-il appelé à la municipalité à ce sujet :	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/>
	Si oui, réponse obtenue :

Le plaignant m'a parlé d'une école à côté (?)

Si milieu hydrique	Travaux réalisés à des fins :	Privé :	<input type="checkbox"/>
--------------------	-------------------------------	---------	--------------------------

**1. Identification**

Date de l'inspection : 2013-09-26	Heure d'arrivée : 10 h 00	Heure de départ : 11 h 10
Inspecteur : Cindy St-Hilaire	Accompagné de : Marie-Hélène Frigon	

N° intervention : 300839253	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-0137303	N° du rapport d'inspection : 401074965
N° demande : 200381710	Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifié le bien fondé de la plainte concernant l'émission de poussières dans l'environnement suite à des activités de sablage de jet.	

**Lieu inspecté**

Nom du lieu : Contant Laval inc.	
Nom usuel du lieu : Contant	
N° du lieu : X2096055	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : Terrain situé en arrière et à l'est du 6310 boul. des Mille-Îles Est à Laval	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,687019000000;-73,635917000000	

**Intervenant du lieu**

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.		6310, boulevard des Mille-Îles St-François Laval (Québec) H7B 1E5	Y2066591

**Conditions météo**

Nuageux
---------

**Personnes rencontrées**

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Patrick Contant	Directeur de la production	514-863-8142

**Mode d'identification**

But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input checked="" type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Patrick Contant			

**Plainte**

Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
-----------------------	------------------------------	---	--------------------------------

**Photos numériques**

Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7610-13-01-0137303\2013-09-26	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée, sauf 1 à 5 small.	

**Grilles d'inspection annexées**

Numéro	Titre

Date de l'inspection : 2013-09-26

No de gestion documentaire : 7610-13-01-0137303

## Autres pièces annexées au rapport

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Gaston Contant inc
<input type="checkbox"/> Autre		

## Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input checked="" type="checkbox"/> matières résiduelles	Résidus de sablage au jet	1	1
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> pesticides			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			
Duplicata des échantillons remis : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.			
Demandes d'analyses jointes au rapport : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.			

## 2. Mise en contexte (facultatif)

Une plainte nous a été adressée concernant le sablage au jet avec projection de poussière à l'extérieur. Il est aussi mentionné que les résidus du sablage sont rejetés dans les terres agricoles à côté.

## 3. Description de l'inspection

Nous nous stationnons devant le commerce.

Nous demandons d'être accompagnées pour faire la visite des lieux. Le directeur à la production nous accompagne jusqu'au bâtiment dédié au sablage au jet. Il n'y a aucune activité de sablage pendant notre inspection. (photo 1)

Le bâtiment qui sert à l'activer de sablage au jet est fermé par un rideau de toile. Il y a un espace entre le bâtiment et le rideau. (photo 2 et 3) Le sable utilisé provient d'Oka.(photo 4)

Le directeur nous informe qu'il ne fait pas de sablage au jet lorsque les vents soufflent en direction est. Il arrête également les opérations lorsqu'il voit l'émission de poussière.

Nous voyons un monticule de résidus de sablage au jet situé devant le bâtiment à côté d'une benne à ordures. Le directeur nous informe que ce tas est le résultat des résidus pour une année complète. Le monticule a un volume de 3 mètres cube environ. (photo 5) Il nous dit qu'il se départie des résidus en les envoyant dans les déchets. Un échantillon composé du résidu de sablage au jet a été prélevé par ma collègue dans le but de vérifier s'il s'agit d'une matière lixiviable, selon l'annexe H du RMD (règlement sur les matières dangereuses). Nous demandons au directeur de garder sur son terrain les résidus jusqu'à la confirmation que ce n'est pas une matière dangereuse.

## Échantillonnage :

- L'échantillon a été prélevé avec une truelle préalablement nettoyée au laboratoire du MDDEFP avec le l'acétone et de l'hexane et transportée dans un sac de plastique neuf.
- Le solide échantillonné est du sable de sablage au jet qui est un solide homogène.
- 10 échantillons ponctuels correspondant à 1 bout de truelle ont été prélevés du tas de résidus de sablage au jet, à différentes hauteurs et profondeurs du tas et mis dans un seul pot neuf en verre de 1 litre.

Nous parcourons la propriété pour constater la présence de résidus de sablage au jet sur les terres agricoles. Nous ne constatons aucune présence de résidus sur les terres agricoles.

L'intervenant évalue actuellement la faisabilité d'utiliser une technique de sablage au jet dite écologique et sans poussière en utilisant des billes de verre comme abrasif. Un consultant externe sera engagé à cet effet.

## 4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

Appelle téléphonique le 2013-09-30.

Il a été demandé à l'intervenant de vérifier et s'assurer qu'il n'y ait pas d'émission de poussière visible à plus de 2 mètres du point d'émission (art. 13 RAA) lorsqu'il effectuera son activité.

## 5. Conclusion

Aucun manquement lors de mon inspection

Date de l'inspection : 2013-09-26

No de gestion documentaire : 7610-13-01-0137303

**6. Recommandations**

Attendre les résultats du laboratoire avant de fermer le dossier

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature : 

Date de rédaction : 2013-10-01

**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Salwa Znagui

Fonction : Coordinatrice par intérim

Signature :



Date : 2013-11-04

Commentaires :

D'accord

**Annexe - Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN0593 (Small).JPG

Description :

Bâtiment utilisé pour l'activité de sablage au jet. Pas en activité lors de l'inspection.



Photo no : 2

Fichier : DSCN0596 (Small).JPG

Description :

Espacement entre le bâtiment et le rideau



Photo no : 3

Fichier : DSCN0596 (Small).JPG

Description :

idem



**Annexe - Photos**

Photo no : 4

Fichier : DSCN0598 (Small).JPG

Description :

Sable utilisé pour le sablage au jet

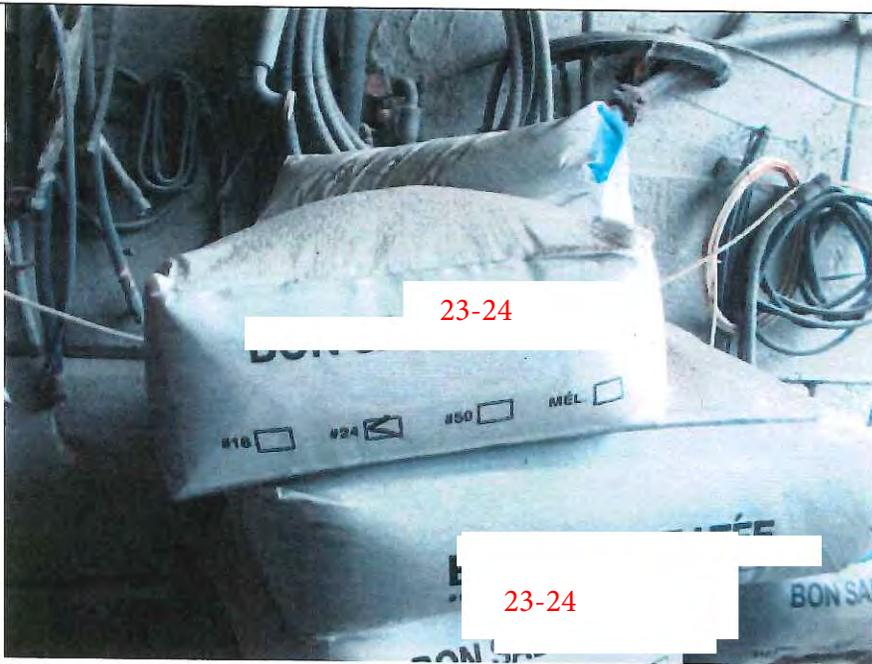


Photo no : 5

Fichier : DSCN0594 (Small).JPG

Description :

Tas de résidus de sable des activités du sablage au jet pour une année. Tas de résidus de sablage au jet échantillonné.



**Gaston Contant inc**  
7610-13-01-0137303



**Bâtiment de  
sablage au jet**

- ▲ Réseau routier
- Accès localités isolées
- Accès ressources
- Artère
- Autoroute
- Nationale
- Régionale
- Collectrice
- Collectrice de transit
- Collectrice municipale
- Locale
- Liaison maritime
- Piste cyclable
- Rue piétonne
- Sentier piétonnier



Échelle : 1 / 2 004

Source(s) des données :

Préparé par:  
Cindy St-Hilaire  
Bureau de Laval (C)  
2013-09-30



**1 Identification**

Date de l'inspection : 2014-09-08	Heure d'arrivée : 9 h 40	Heure de départ : 10 h 09
Inspecteur : Cindy St-Hilaire	Accompagné de :	

N° intervention : 300910970	Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-13-01-0137303	N° du rapport d'inspection : 401174368
N° demande : 200204360	Type de demande : Projet / programme
But de l'inspection : Vérifier si les portes du bâtiment pour le sablage au jet de sable ont été changées.	

<b>Lieu inspecté</b>	
Nom du lieu : Contant Laval inc.	
Nom usuel du lieu :	
N° du lieu : X2096055	Type de lieu : commerce
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 1 785 992	
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,687019000000;-73,635917000000	

<b>Intervenant du lieu</b>			
Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Gaston Contant inc.	propriétaire	6310, boulevard des Mille-Îles St-François Laval (Québec) H7B 1E5	Y2066591

<b>Conditions météo</b>
ensoleillé

<b>Personnes rencontrées</b> <input type="checkbox"/> SO		
Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Gérald Contant	Vendeur	

<b>Mode d'identification</b>			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	
But expliqué à/identification faite auprès de : Gérald Contant			

<b>Plainte</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--

<b>Photos numériques</b>	
Nombre de photos prises sur le terrain : 3	Nombre de photos annexées au rapport : 1
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Cindy St-Hilaire avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L26. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-13\sthci01\7610-13-01-0137303\2014-09-08	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.	

<b>Grilles d'inspection annexées</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--------------------------------------	--

<b>Autres pièces annexées au rapport</b> <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Gaston contant
<input type="checkbox"/> Autre		

<b>Échantillons</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
---------------------	--

**2 Mise en contexte** SO

Le 26 septembre 2013, une inspection a été réalisée pour vérifier le bien fondé d'une plainte concernant l'émission de poussières en lien avec l'activité de sablage au jet de sable.

**3 Description de l'inspection**

Je commence ma visite par l'aspect hydrique. Je vais ensuite au commerce pour me présenter et expliquer le but de ma visite au vendeur

Je me dirige seule vers le bâtiment où il y a des activités au jet de sable. Je vois que les portes ont été changées. Elles sont maintenant en aluminium. Il n'y a plus d'espace entre la porte et les côtés du bâtiment. Le seul espace disponible est au bas de la porte. Il mesure 40 cm de haut, la mesure a été prise à l'aide d'un ruban à mesurer (photo 1).

Je retourne vers ma voiture et je quitte les lieux.

**4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)** SO**5 Conclusion**

**Les portes ont bien été changées comme l'intervenant me l'avait indiqué au téléphone.**

**Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés** SO**6 Recommandations**

**Ainsi, je recommande de fermer la présente intervention.**

Rédigé par : Cindy St-Hilaire

Signature : 

Date de signature : 2014-10-30

**7 Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par : Astrid Delmotte

Fonction : Coordinatrice

Signature : 

Date : 2014-10-24

Commentaires : OK avec recommandations

**8 Photos**

Photo no : 1

Fichier : DSCN1460.JPG

Description :

Vue d'ensemble de la porte du bâtiment où se déroulent les activités au jet de sable.

Ouverture 40 cm en bas de la porte.



**Contant Laval inc**  
7610-13-01-0137303



▲ Index mandats (Cad. Qc)



▲ Lots (Cad. Qc)



Annotations - Numéro de lot,  
disponible à 1:20 000

Annotations - Numéro de lot,  
disponible à 1:10 000

Annotations - Numéro de lot,  
disponible à 1:5 000

Flèches d'annotations -  
Numéro de lot



Échelle : 1 / 2 004



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2014

Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques



Préparé par:  
Cindy St-Hilaire  
Bureau de Laval (C)  
2014-10-30